

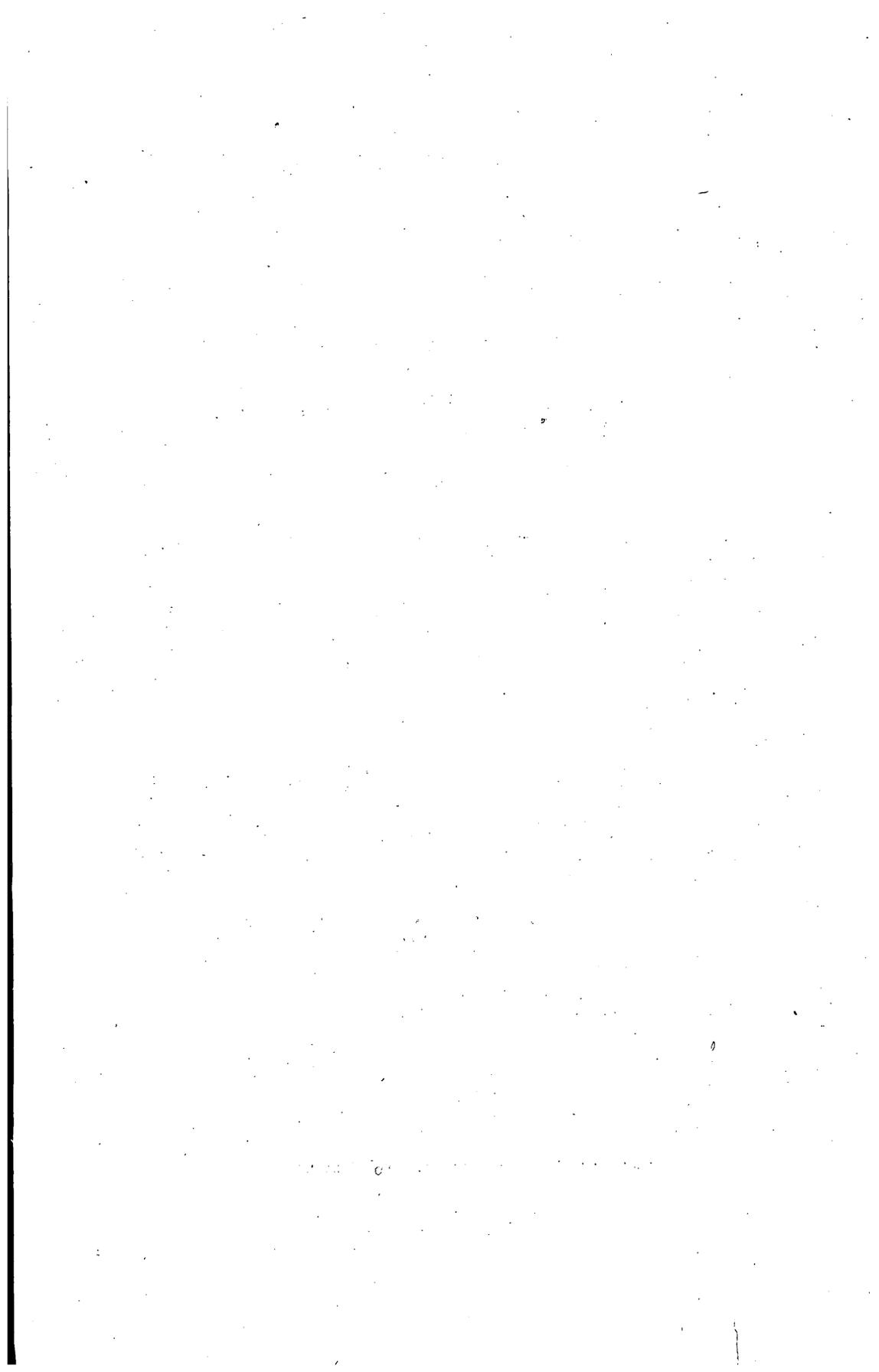
RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
POUR LES
DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN
1886

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.



QUEBEC
CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1887.



RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
POUR LES
DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1886.

A Son Honneur, l'Honorable L. R. MASSON,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR :

Conformément aux dispositions de la loi, j'ai l'honneur de soumettre, pour les douze mois expirés le 30 juin dernier, le compte-rendu des diverses transactions du département auquel je préside.

Le revenu total du Département des terres de la Couronne, durant la période susdite, s'est élevé à \$630,475.82, reparté comme suit:—

TERRES PUBLIQUES.

Dans la catégorie des terres dites de la Couronne, il a été vendu 99,019 acres, au prix de \$45,851.27. Sur ce prix, et à compte de ventes antérieures, il a été perçu \$52,450.35. De ce montant, la vente des terrains agricoles a produit \$46,252.10, et celle des terrains miniers \$6,198.25.

Sur certains chemins de colonisation, il a été octroyé gratuitement quarante-six lots contenant une superficie de 3,473 acres.

Au 30 juin 1885, la partie de la province de Québec arpentée et subdivisée en

lots de ferme comprenait une étendue de 6,815,562 acres. A cette superficie, 229,436 acres, dernièrement arpentés, ont été ajoutés. Ce qui, avec les terrains retombés dans le Domaine, par le fait de ventes révoquées, (25,504 acres,) et déduction étant faite des ventes et octrois gratuits effectués pendant la période susdite, (102,493 acres,) donnait, en juin 1886, une superficie de 6,963,009 acres actuellement disponibles.

RÉSERVES DU CLERGÉ.

De ces terrains l'on a vendu 2,769 acres, au prix de \$1,528.36, sur lequel et à compte d'autres ventes, \$2,433.16 ont été perçus. Au 30 juin dernier, ces réserves comprenaient encore 142,345 acres.

BIENS DES JÉSUITES.

Ces propriétés ont produit \$21,591.33. La dépense à compte de ce service, a été de \$4,223.23.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Le Domaine proprement dit a rendu \$550.00, et la vente des lots de grève et en eau profonde a rapporté \$4,989.44. Dépenses: \$2,247.60, y compris la commission payée à l'agent sur une grande partie des argents perçus l'année précédente.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Les rentes, dans cette seigneurie, ont donné \$6,555.39; les frais de perception de ces rentes se sont élevés à \$931.00.

MINES D'OR.

Des personnes engagées dans ces opérations de mines, il a été reçu, sous la forme de l'honoraire ordinaire, \$29.00. Le maintien de la police, dans le district des mines, a coûté \$2,191.30.

PÊCHERIES.

Les permis de pêche sur rivières à saumon et sur les lacs de l'intérieur ont produit \$5,965.00.

BOIS ET FORÊTS.

Le revenu provenant des droits de coupe de bois, des primes, rentes foncières etc., forme un montant de \$528,574.80.

A part les sommes ci-dessus énumérées, il a été aussi perçu, sous forme d'honoraires divers, la somme de \$2,999.13, et \$3,703.53 ont été placés en dépôt.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le résultat des opérations du Département des terres de la Couronne, comprises dans les douze mois expirés le 30 juin 1886, est à peu près le même que celui obtenu durant la période correspondante qui a précédé celle-ci.

Les chiffres de cette année accusent, il est vrai, une légère diminution, laquelle s'explique, toutefois, très-facilement par le fait que, durant ce temps, il ne s'est produit aucune vente extraordinaire, soit de locations de coupes de bois, soit de terrains miniers; tandis que les transactions de l'exercice financier de 1884-85 comprennent une somme de \$68,145.41 provenant d'une vente de location de coupe de bois très-importante.

Déduction faite de ce montant, le résultat brut des transactions ordinaires du département, qui font l'objet du présent rapport, l'emporte sur celui de la période précédente. Cet excédant provient surtout de l'augmentation survenue dans la production forestière à laquelle je faisais allusion l'an dernier.

Jusqu'à ce jour, les montants perçus, découlant de toutes les sources de revenu de l'administration des terres et des forêts de la province, dépassent notablement ceux recueillis l'an dernier, à pareille époque. Aussi, ai-je tout lieu de croire que le total des recettes, au 30 juin 1887, sera des plus satisfaisants.

Dans les appendices qui suivent sont compris tous les principaux détails des diverses transactions énumérées plus haut. L'on y trouvera, de plus, des données très-intéressantes sur les explorations effectuées dans certaines régions des plus reculées de la province.

Je renvoie, particulièrement, au rapport de M. Ashe, A. P., directeur de l'Observatoire de Québec, sur la région du lac Témiscamingue, récemment arpentée en lots de ferme, et à celui de MM. Forgues et Tremblay, A. P., sur le pays arrosé par certaines rivières tributaires du golfe St-Laurent, rive nord.

Le mémoire de M. Obalski, ingénieur des mines du gouvernement (Appendice No. 45), contient des renseignements des plus utiles et des chiffres très-importants sur l'exploitation des mines d'amiante des cantons Coleraine et Thetford, comté de Mégantic.

Un rapport de M. John Mowat, garde-pêche sur la rivière Métapédia, renferme le compte-rendu d'études nouvelles sur les habitudes du saumon fréquentant les rivières qui se déversent dans la Baie des Chaleurs, ainsi que des recommandations sur la protection de ce poisson, qu'il serait très-avantageux de voir mettre en pratique.

Outre ces mémoires spécialement mentionnés, il en est plusieurs autres, contenus dans les appendices susdites, sur lesquels, à cause de leur utilité, je prends la liberté d'attirer la bienveillante attention de Votre Honneur.

Le tout respectueusement soumis.

W. W. LYNCH,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 15 janvier 1887.

APPENDICE

AU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

POUR

LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1886.

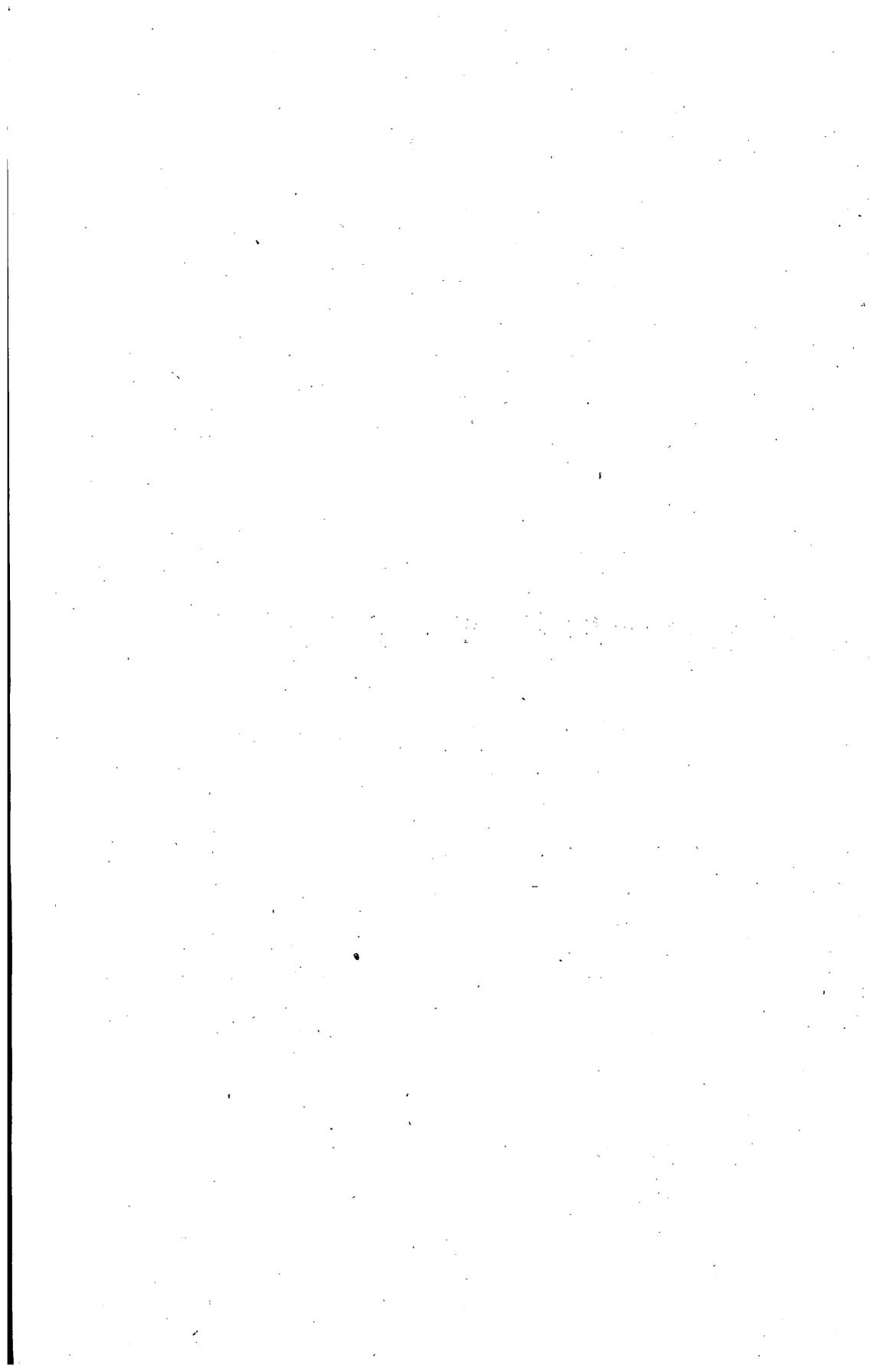


TABLE DES APPENDICES.

APPENDICES.	PAGE.
1.—Liste des Officiers, Clercs et Messagers du Département.....	5
2.—Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne.....	7
3.—Liste spéciale des Agents des Terres et des Bois de la Couronne.....	8
4.—Liste des Agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon, du Domaine de la Couronne et des Mines d'Or, etc.....	9
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc.....	10
6.—Etat du nombre d'acres vendus, etc., et arpentés, aussi du nombre d'acres à vendre, le 30 juin 1886.....	11
7.—Etat des Terres octroyées par Lettres Patentes.....	12
8.—Etat des recettes du Département.....	13
9.—Etat des dépenses do.....	14
10.—Etat des montants payés aux Garde-forestiers.....	15
11.— do do do pour inspections de terres.....	17
12.—Arpentages.....	18
13.—Tableau indiquant les sommes payées sur les arpentages complétés ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès, etc.....	20
14.—Revenu des Bois et Forêts.....	23
15.—Etat général des Bois et Forêts.....	24
16.—ETAT COMPARATIF des bois manufacturés, chaque année, depuis 1867, etc.....	30
17.—Tableau indiquant les chemins de colonisation, dans la Province de Québec, les noms et résidences des Agents, etc.....	31
18.—Tableau donnant les noms des chemins de colonisation, les noms des Agents et le nombre de locations émises du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886, inclusivement, etc.....	37
19.—Conditions des ventes de terre.....	38
20.—Extrait du rapport de vérifications d'arpentages faites dans les cantons Duhamel, Laverlochère et Guigues, par W. A. Ashe, A. P.....	39
21.—Rapport sur l'arpentage de partie du canton Robertson, par E. J. Rainboth, A. P.....	41
22.—Extrait du rapport d'arpentage de partie du canton Campbell, par E. J. Rainboth, A. P.....	45
23.—Extrait du rapport d'arpentage de partie du canton Hincks, par James McArthur, A. P.....	45
24.—Extrait du rapport d'arpentage de la Rivière Gatineau, en face du canton Hincks, par James McArthur, A. P.....	46
25.—Arpentages de certaines parties des rivières St-Jean, Mingan, Natashquan et aux Esquimaux, par C. E. Forgues, A. P.....	46

APPENDICES.

PAGE.

26.—Extrait du rapport sur l'arpentage du canton Duhamel, par P. T. C. Dumais, A. P....	53
27.—Extrait du rapport sur l'arpentage, d'une partie du canton Lorrain, par P. T. C. Dumais, A. P.....	54
28.—Extrait du rapport sur l'arpentage du canton Brossard, par Jérémie Laporte, A. P....	54
29.—Extrait du rapport sur les relevés de lacs et de rivières dans les comtés de Champlain et de Portneuf, par I. M. Croteau, A. P.	54
30.—Extrait du rapport sur le relevé de partie des rivières Upikauba et aux Ecorces, par Jean Maltais, A. P.....	55
31.—Extrait du rapport sur la subdivision des rangs 6, 7, 8 et 9, du canton Chénier, par G. Garon, A. P.....	55
32.—Extrait du rapport sur l'arpentage d'une partie du canton Ross, par J. Maltais, A. P....	56
33.—Extrait du rapport sur l'arpentage de certains lots dans le canton Standon, par Geo. P. Roy, A. P.....	56
34.—Extrait du rapport sur l'arpentage d'une partie du canton Masson, par T. C. de Lachevrotière, A. P.....	57
35.—Extrait du rapport sur le relevé de la Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé, par Hector LeBer, A. P.....	58
36.—Extrait du rapport sur l'arpentage de partie du canton Dequen, par Geo. B. du Tremblay, A. P.....	59
37.—Liste des officiers, etc., employés dans différents bureaux du cadastre.....	61
38.—Tableau général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre, ainsi que par les Arpenteurs qui ont opéré à prix fixe.....	62
39.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District de Montréal.....	63
40.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District des Trois-Rivières.....	65
41.—Tableau Synoptique des travaux du Cadastre du comté de Bonaventure.....	67
42.—Etat démontrant les dépenses des différents bureaux du Cadastre, etc.....	68
43.—Etat résumé des dépenses totales faites par le Département des Terres de la Couronne, P. Q., concernant le Cadastrage.....	69
44.—Rapport des opérations minières de la Chaudière, par H. J. J. Duchesnav, I.D.M.C....	70
45.—Rapport sur les mines d'Amianté des cantons de l'Est, par J. Obalski.....	72
46.—Notés tirées des rapports des garde-pêche provinciaux, etc., par J. N. Proulx, Surintendant des pêcheries.....	78
47.—Etat relatif aux Rivières de la Province de Québec, actuellement sous bail.....	86
48.—Etat relatif aux Lacs de la Province de Québec, actuellement sous bail.....	88
49.—Etat donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche incorporés sous l'autorité de l'acté 48 Vic. ch. 12, etc.....	89
50.—Liste des Garde-chasse de la Province de Québec.....	90
51.—Liste des clerks surnuméraires employés dans le Département des Terres de la Couronne.....	94

APPENDICE N^o 1

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1886.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	REMARQUES.	
Arpentages.....	Hon. W. W. Lynch	Commissaire	1882, Août 1.....	\$ 4,000	<i>Gazette Officielle.</i>		
	E. E. Taché	Assistant-Commissaire	1861, Avril 3.....	2,400	Commissaire des Terres.		
	C. E. Gauvin	Surintendant	1872, Octobre 29.....	1,400	Ordre en Conseil		
	Jules Taché	Dessinateur et Arpenteur.	1868, Juillet 6.....	1,400	Commissaire des Terres.		
	P. M. A. Genest	do	1872, Octobre 13.....	1,100	Ordre en Conseil.		
	Henry O'Sullivan	Inspecteur.....	1882, Février 23.....	1,050	do		
	D. C. Morency	do	1882, Juin 30.....	1,000	do		
	F. X. Genest	Dessinateur et Arpenteur.	1878, Août 1.....	750	do		
	Felix Chassé	Clerc.....	1855, Mai 23.....	1,200	Commissaire des Terres.		
	Thos. Morkill	Clerc.....	1858, Avril 24.....	1,200	do		
Comptes	G. Rinfret	Dessinateur	1881, Décembre 12....	450	Ordre en Conseil.		
	D. C. Mackeie	Comptable et Caissier	1860, Janvier 18.....	1,500	Commissaire des Terres.		
	Is. Enoch Lepage	Assistant-Comptable	1874, Janvier 7.....	1,000	Ordre en Conseil.		
	Chas. A. Parant	Clerc et garde magasin.	1874, Novembre 27....	750	do		
	A. Paré	Surintendant	1867, Novembre 2.....	1,600	do		
	Victor Derome	Clerc.....	1873, Octobre 7.....	1,000	do		
	T. P. Morin	Clerc.....	1875, Mars 23.....	750	do		
	W. H. Hatch	Clerc.....	1882, Juin 13.....	600	do		
	W. E. Collins	Surintendant	1859, Novembre 28....	1,700	do		
	C. O. Lavoie	Clerc.....	1882, Mars 23.....	860	do		
Bois et Forêts.	Jas. Creighton	Clerc.....	1881, Janvier 23.....	600	do		
	L. L. Rivard	Surintendant	1868, Juin 16.....	1,800	do		
	J. M. Turcot	Clerc.....	1876, Février 17.....	850	do		
	F. Keroack	Clerc.....	1875, Octobre 7.....	800	do		
	A. Dumais	Clerc.....	1882, Février 10.....	800	do		
	Arthur Faucher	Clerc.....	1882, Octobre 30....	600	do		
	Jos. Grenier	Clerc.....	1880, Mars 23.....	600	do		
	Ventes des terres. Section ouest.....						
		Ventes des terres. Section est.....					
			Biens des Jésuites, Domaine de la Couronne, Seigneurie de Lauzon, etc.....				

APPENDICE No. 1.—(Suite.)

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1886.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	REMARQUES.
Bureau du Registrare de la Chasse et des Pecheries	J. N. Proulx	Régistrare et Surint.	1871, Mai 27	1,350	Ordre en Conseil.	
	P. Picard	Asst. Bureau des Pecheries.	1876, Juillet 8	800	do	
}	L. H. B. Garneau	Assist.-Régistrare	1878, Février 6	750	do	
	F. M. Lachaine	Inspecteur	1869, Août 7	1,400	do	
Cadastre	G. A. Varin	Secrtaire	1866, Mai 21	1,300	do	
	Chas. Chartré	Assist.-Sec.	1876, Juillet 25	900	do	
}	L. N. Dufresne	Dessinateur	1874, Novembre 25	800	do	
	J. Caron	Concierge	1876, Mai 23	400	Commissaire des Terres.	
}	Jos. Fiset	Messager	1878, Janvier 17	460	Ordre en Conseil.	
	A. Lacasse	Messager.	1880, Décembre 9	350	do	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, &c., donnant le nom de leur agence respective, leur résidence, leur salaire annuel, la date de leur nomination et le montant payé à chacun d'eux pour commission sur perceptions à compte des terres, pour les douze mois expirés le 30 juin 1886.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Salaire annuel.	Date de la nomination.	Commission payée pour perceptions.	REMARQUES.
Wm. Clark.	Coulouge	Bryson	\$800	30 janvier 1883.	\$428 43	
Robert Farley	Patineau	Hull	800	13 août 1869	289 26	A résigné en mai 1886.
R. W. Farley	Gatineau	Hull	800	23 mai 1886		
J. A. Cameron, jr.	Petite Nation (partie de)	Thurso	800	16 avril 1875.	228 73	
Edwin Kemp, sous-agt.	Magog	Waterloo	400	20 nov. 1883	189 19	
C. Patton	St. François	Robinson	600	27 mai 1878	349 55	
A. Gagnon	Arthabaska	Arthabaskaville	800	13 août 1869.	332 03	
Jean Thos. Létourneau	Chaudière	St. Joseph.	600	15 avril 1880.	207 38	Décédé, 9 octobre 1885.
W. H. B. C. de Lery	do	St. François.	600	24 octobre 1885.	75 41	Pas de commission.
J. E. Cayouette, sous-agt.	do	St. Claire.	400	17 mars 1881.		
F. F. Gagnon	Grandville	Rivière du Loup	800	29 déc. 1881.	113 53	
Geo. Sylvain	Rimouski Ouest.	Rimouski	800	2 octobre 1878.	153 34	
Alex. Frazer	Rimouski Est	Matane	400	13 août 1885	14 15	
Wm. Maguire	Bonaventure	New Carlisle	600	9 avril 1883.	199 99	
Octave Martin, sous-agt.	Bonaventure (partie de)	St. Alexis Matapedia	200	1 janvier 1884		Pas de commission allouée.
C. H. Duberger	Saguenay (partie de)	Tadoussac	500	11 sept. 1882	112 51	
J. A. J. Kane	do	Malbaie	400	17 août 1883		Pas de commission allouée.
J. O. Tremblay	do	Chicoutimi	400	13 août 1869	198 88	
L. Dumais	Lac St. Jean.	Roberval.	400	17 fév. 1877.	56 70	Services discontinués 26 Mars 1886.
George Audet	do	Roberval.	400	26 mars 1886.		
J. E. Boily	do	Québec	600	1 fév. 1880.		
A. Dunford	St. Charles	Trois-Rivières	1,200	13 août 1869	159 38	
J. B. Delfausse	L'Assomption (partie de)	Joliette.	800	do	124 78	Décédé 12 avril 1886.
C. J. Marchand	do & P. Nation (p. de)	Ste. Agathe des Monts	800	15 mars 1879.	131 72	
W. H. Annett	Gaspé (partie de)	Gaspé (Bassin de)	400	11 octobre 1877.	106 44	
Edmund Flynn, sous agt.	do	Percé	250	27 juillet 1882	104 99	
L. Roy, senior	do	Cap Chat.	300	3 fév. 1870.		Pas de commission.
E. Renault	do	Montmagny	800	5 fév. 1873.	40 93	
A. B. Filion	Petite Nation (partie de)	Grenville	550	20 déc. 1872.	104 68	
Jos. Comeau	Gatineau et Coutouge.	Maniwaki	400	27 mai 1882.	367 66	
O. B. Kemp	Inspecteur	Waterloo.	1,000	22 mars 1882.	186 87	

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1886,

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 3.

LISTE SPÉCIALE de certaines Agences des Terres et des Bois de la Couronne, indiquant aussi le nom, la date de la nomination et le salaire des Agents et autres Officiers proposés à la direction de ces bureaux, etc., pour les douze mois expirés le 30 juin 1886.

Nom.	Agence.	Date de la Nomination.	Salaire Annuel.	Commission sur vente des terres.	REMARQUES.
Didace Tassé..... J. F. Landry, Clerc.....	Ottawa Inférieur.....	30 Juillet 1884.....	\$1,200	Agent des bois seulement.
		1 Mars 1874.....	800	
A. Dubord, Agent..... Wm. Lamb, Clerc.....	St. Maurice.....	26 Mars, 1859.....	1,200	\$124 78	Agent des bois et des terres. Décédé 12 avril 1886.
		2 Sept., 1861.....	800	
John Poupore..... C. S. McNutt, Assistant J. Ritchie, Clerc..... E. T. Smith, Clerc..... A. J. Russell, Jr., Dessinateur.....	Ottawa Supérieur.....	28 Octobre, 1882.....	* 2,600	Pas de commission.	Agent des bois seulement. L'Agence des bois de la Couronne à Ottawa, agit pour les Provinces d'Ontario et de Québec, et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral n'est pas encore déterminée.
		13 Avril, 1858.....	* 1,800		
		22 Juin, 1864.....	* 1,400		
		25 Juin, 1864.....	* 1,000		
		1 Sept., 1869.....	1,200		
John Darby, Clerc..... Siméon C. Larose, Clc. James Slater, Clerc.....	Ottawa.....	1 Mai, 1875.....	850	Pas de commission.	
		10 Août, 1875.....	850		
		7 Avril, 1877.....	850		
W. J. Macdonald.....	Ottawa.....	28 Octobre, 1882.....	150
H. J. Chaloner, Agent	Percepteur général des droits sur les bois et les glissoires, Québec	11 Mai, 1882.....	* †	Pas de commiss'n allouée.	Les remarques ci-dessus s'appliquent aussi à cet officier.
H. J. Miller, Assistant.		22 Sept., 1883.....	* 1,200	O. C. 17 Septembre, 1883.
Pierre Miller, Clerc.....		7 Nov., 1872.....	* 1,100	O. C. 7 Novembre, 1872.

* Ces salaires sont payés par le gouvernement fédéral.

† Montant du salaire non déterminé.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et Mines d'Or, pour les douze mois expirés le 30 juin 1886.

Nom.	Agence.	Date de la nomination.	Commission et salaire.	REMARQUES.
Laurin, Jos.....	Agent du Domaine de la Couronne et de Commutation, Censive de Québec, Surintendant des lots de grèves et d'eau profonde, et Agent pour la Seigneurie de Lauzon.....	1855, Septembre 5, et 1868, Janvier 3.....	\$ cts. 2,152 70	Commission.
Varin, J. B.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Montréal	1840, Avril 1.....	783 13	do
Lotinville, F.....	Agent de perception et de commutation, Cap de la Madeleine et Biens des Jésuites, ville des Trois-Rivières.....	1855, Juin 1.....	277 69	do
Alp. Dubord.....	Agent de perception, Seigneurie de Batiscan (partie de).....	1869, Août 13.....	1 45	do Décédé 12 avril 1886.
Massicotte, N. P.....	Agent de perception et de commutation, Seigneurie de Batiscan (partie de).....	1880, Juillet 20.....	197 81	do
Huot, P.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Québec	1868, Janvier 3.....	1,703 10	do
H. J. J. Duchesnay.	Inspecteur des Mines d'Or, Division de la Chaudière.....	1878, Février 4.....	1,000 00	Salaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

E. F. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

ÉTAT donnant le nombre d'acres vendus, ainsi que les sommes perçues par ventes ou autrement à compte des Terres du Clergé et de la Couronne, pour les douze mois expirés le 30 juin 1886.

—	Source des perceptions.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
			\$ cts.	\$ cts.
	Terres de la Couronne.....	99,019	45,861 27	52,450 35
	Terres du Clergé.....	2,769	1,528 36	2,433 16
		101,788	\$47,379 63	\$54,883 51

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin, 1886,

APPENDICE No. 6.

TABEAU montrant le nombre d'acres vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, ainsi que le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er juillet 1867 au 30 juin 1886.

Année.	Acres vendus.	Octrois gratuits.	Acres arpentés.	Acres disponibles.
1er Juillet 1867 au 31 Décembre 1868	202,703	10,502	54,014	6,170,275
1er Janvi. 1869 au 30 Juin 1870	151,103	8,051	538,256	6,549,477
1er Juillet 1870	163,056	21,302	120,498	6,485,617
1er " 1871	168,183	11,212	174,320	6,480,542
1er " 1872	125,622	7,130	57,584	6,406,374
1er " 1873	162,770	4,271	118,979	6,358,312
1er " 1874	88,200	4,015	28,453	6,294,550
1er " 1875	69,240	3,606	36,657	6,308,361
1er " 1876	78,329	5,790	54,801	6,279,042
1er " 1877	132,659	7,963	57,610	6,259,778
1er " 1878	176,910	17,424	68,876	6,208,326
1er " 1879	123,443	9,027	179,961	6,325,579
1er " 1880	173,392	7,042	222,570	6,399,975
1er " 1881	214,367	7,901	358,721	6,572,653
1er " 1882	202,898	8,233	117,335	6,539,161
1er " 1883	132,491	6,099	285,987	6,789,901
1er " 1884	116,024	3,405	130,356	6,815,562
1er " 1885	99,019	3,474	229,436	6,968,009
Total.....	2,580,409	146,447	2,884,414	

RÉSUMÉ.

Acres disponibles le 1er juillet 1885.....	6,815,562 acres.
Acres octroyés du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886.....	{ Par ventes..... 99,019
	{ Octrois gratuits. 3,474
Ajouter le nombre d'acres arpentés.....	229,436
Y compris la superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne par revocations de ventes.....	25,504
Nombre d'acres disponibles le 30 juin 1886	<u>254,940</u>
	<u>6,968,009 acres.</u>

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886,

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE N^o. 7.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des terres octroyées par Lettres Patentes, du 1er juillet 1885, au 30 juin 1886.

Octrois de 100 acres et au-dessous.		Octrois au-dessus de 100 acres et au-dessous de 500 acres.		Octrois de 500 acres et au-dessus en vertu de transports, etc.		Nombre total d'octrois.	Nombre total d'acres.	Par octrois gratuits ou autrement.	Grand total d'acres octroyés.
Octrois.	Acres.	Octrois.	Acres.	Nombre d'octrois.	Acres.				
444	32,414	216	39,339	444	32,414
				1	Les Révs. Pères Oblats de Marie.....	216	39,339		
		1		1	l'Immaculé Conception de Wm. Horatio Tapp, Québec.....		
		2			1,547	2	1,547		
39	2,901	662	73,300	Vente. Octrois gratuits.	Octroyé au 30 juin 1885 6,571,878 Octroyé du 1er juillet 1885 } au 30 juin 1886. } 76,201
		39	2,901		
						701	76,201	Acres:.....	6,648,079

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 8.

ETAT des recettes du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois
expirés le 30 juin 1886.

	\$ cts.	\$ cts.
Bois et forêts.....		528,574 80
Terres de la Couronne. { Terrains agricoles	46,252 10	52,450 35
" miniers.....	6,198 25	
Cadastre		48 51
Honoraires de locations	69 00	
" d'enregistrement	635 00	
" de transports	51 00	
" sur certificats d'établissements	839 29	
" d'inspections	806 50	
" de patentes	97 00	
" de recherches.....	8 00	
" de revocations de ventes.....	493 34	
		2,999 13
Terres du Clergé.....		2,433 16
Biens des Jésuites		21,591 33
Domaine de la Couronne		5,539 44
Seigneurie de Lauzon		6,555 39
Mines d'or		29 00
Pêcheries, locations de droits de pêche.....		5,965 00
Permis de chasse.....		169 80
Honoraires casuels.....		19 65
Frais de voyage des agents—Remboursements.....		38 00
Vieux comptes		278 73
Fonds provenant de l'incorporation des clubs de chasse et de pêche.....		80 00
		\$626,772 29
<i>Comptes en suspens.</i>		
Dépôts		3,703 53
		\$630,475 82

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 9.

ETAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne pour les douze mois
expirés le 30 Juin 1886.

	\$ cts.	\$ cts.
Cadastré.....		21,000 00
Arpentages.....		30,000 00
Biens des Jésuites.....		4,223 23
Domaine de la Couronne.....		2,247 60
Seigneurie de Lauzon.....		931 00
Mines d'or.....		2,191 30
Salaires des Agents.....		19,717 20
Déboursés des Agents. {	Frais de voyages.....	2,637 41
	Pour Gardes-forestiers.....	16,741 09
	Pour inspections de terres.....	2,681 70
		22,060 20
Commission aux Agents.....		4,076 53
Port de lettres.....		1,255 43
Bois et Forêts.....		1,495 35
Terres de la Couronne.....		259 95
Service spécial.....		3,586 25
Publications d'avis dans les journaux.....		764 74
Déboursés judiciaires.....		353 55
Célébration de la fête des arbres.....		142 05
Pêcheries.....		564 09
Exploration des mines.....		10 00
Dépôts à-compte des bois.....		121 53
		\$115,000 00
<i>Comptes en suspens.</i>		
Dépôts à-compte des terres.....	9,994 45	
Remboursements.....	5,005 55	
		\$15,000 00
		\$130,000 00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 10.

ETAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1886.

	\$ cts.	\$ cts.
<i>Agence de l'Ottawa Supérieur :</i>		
James McCool.....	522 75	
Mathias Joanis.....	901 50	
J. S. Poupore.....	540 50	
Andrew Grant.....	646 80	
Benj. Bainbridge.....	777 00	
		3,388 55
<i>Agence de l'Ottawa Supérieur :</i>		
John A. Cameron.....		
James Currie.....	165 05	
Ed. Lessard.....	152 20	
A. B. Fillion.....	258 28	
C. J. Marchand.....	97 50	
J. P. Landry.....	11 25	
	15 00	
		699 28
<i>Agence de St. François :</i>		
P. W. Nagle.....		
	1,171 25	
		1,171 25
<i>Agence de la Chaudière :</i>		
E. J. Milne.....		
J. E. Cayouette.....	364 00	
N. Audet.....	54 00	
J. A. Letourneau.....	98 25	
	195 00	
		711 25
<i>Agence d'Arthabaska :</i>		
L. A. Beaubien.....		
Jérémie Demers.....	6 50	
Auguste Grenier.....	102 00	
O. Trottier.....	423 38	
E. J. Milne.....	18 00	
	79 00	
		628 88
<i>Agence de Montmagny :</i>		
Jos. Bureau.....		
Elie Chouinard.....	75 00	
Eusébe Couture.....	433 71	
H. Lamontagne.....	555 50	
T. Rouleau.....	304 00	
	139 00	
		1,507 21
<i>Agence de Grandville :</i>		
J. B. G. Lajoie.....		
Isidore Dubé.....	50 50	
François. Pelletier.....	84 90	
Lathus Pelletier.....	194 50	
H. Drapeau.....	226 25	
J. B. Lepage.....	66 50	
	121 69	
		744 34
<i>Agence de Rimouski :</i>		
Dr. J. P. Pelletier.....		
Joseph Beaulieu.....	412 72	
Vital Roy.....	541 50	
Hilary Roy.....	314 50	
	381 00	
		1,649 72
Reporté.....		\$10,500 73

APPENDICE No. 10.—*Suite.*

ETAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1886.

	\$ cts.	\$ cts.
Montant rapporté.....		10,500 73
<i>Agence de Bonaventure :</i>		
James Robertson.....	94 50	
François Giroux.....	76 00	
André Arseneau.....	72 50	
Amos Hall.....	33 00	
Octave Martin.....	249 00	
		525 00
<i>Agence du Saguenay :</i>		
John McLaren.....	704 74	
J. A. Puize.....	380 50	
		1,085 24
<i>Agence du Lac St. Jean :</i>		
J. O. Tremblay.....	348 20	
P. M. Lindsay.....	647 00	
Alphonse Laliberté.....	415 00	
Joseph Jean.....	402 00	
		1,812 20
<i>Agence de St. Charles :</i>		
L. O. Touzin.....	31 50	
Joseph Bellenger.....	261 00	
Eugène O'Sullivan.....	963 37	
Joseph Bureau.....	16 95	
Ulric Gauvreau.....	141 55	
		1,414 37
<i>Agence de St. Maurice :</i>		
J. B. G. Lajoie.....	710 55	
A. R. Lafèche.....	199 00	
		909 55
<i>Agence de Gaspé :</i>		
James Jones.....	169 00	
Albert Dugas.....	268 00	
		437 00
<i>Agence de Magog :</i>		
R. Brack.....	57 00	
		57 00
Total.....		16,741 09

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 11.

ETAT des montants payés aux Gardes Forestiers, pour inspections de terres, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1886.

	\$ cts.	\$ cts.
<i>Agence de Coulonge :</i>		
Andrew Grant.....		16 50
<i>Agence de la Chaudière :</i>		
N. Audet.....	22 75	
J. A. Letourneau.....	346 00	
		368 75
<i>Agence de Magog :</i>		
Robert Brack.....	27 50	
J. L. Bombardier.....	4 00	
		31 50
<i>Agence de Montmagny :</i>		
Eusèbe Couture.....	120 00	
Elie Chouinard.....	64 00	
		184 00
<i>Agence de St. Charles :</i>		
Joseph Bellenger.....		6 00
<i>Agence de L'Assomption et partie de Petite Nation :</i>		
Edouard Lessard.....		27 00
<i>Agence du Lac St-Jean :</i>		
P. H. Dumais.....		116 50
<i>Agence de la Gatineau :</i>		
R. W. Farley.....	143 00	
Mathias Joanis.....	331 85	
		474 85
<i>Agence de Petite Nation :</i>		
A. B. Filion.....		491 53
<i>Agence d'Arthabaska :</i>		
Jos. Bureau.....	56 63	
Auguste Grenier.....	56 63	
		113 26.
<i>Agence de Saint-Maurice :</i>		
J. B. G. Lajoie.....	165 40	
A. R. Lafèche.....	9 00	
		174 40.
<i>Agence de Gaspé :</i>		
James Jones.....		6 00.
<i>Agence de Rimouski :</i>		
J. B. Lepage.....		637 81.
<i>Agence de Chicoutimi :</i>		
P. Lindsay.....		33 60.
		\$2,681 70

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire..

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 12.

TABLEAU des arpentages faits du 1er juillet, 1885 au 30 juin 1886.

Arpenteurs.	Arpentage, etc.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.	Remarques.
Tetu, F. A.	Cantons Packington et Robinson..... (partie des)	\$ 3,487 07	50,500	Comprenant le coût d'arp. de 16½ m. de lignes cent, 10 de lig. extér. et 5 m. d'arp. de rivière.
Roney, Jas.	" Guignes et Duhamel..... "	3,908 08	35,083	Comprenant le coût d'arp. de 7½ m. de lignes cent, 3 m. de lig. extér., \$202.50. (\$622.50).
Talbot, P. C.	" Mousseau et Lynch..... "	1,527 00	12,630	Comprenant le coût d'arpentage de 11 milles de lignes centrales et lignes extér., \$363.00.
Mathieu, N. C.	" Marchand et DeSalaberry..... "	495 50	3,260	Comprenant le coût d'arp. de 9 m. de lig. cent. et extér., et 4½ milles d'arp. de lac, \$358.60.
Lachevrotière, T. C. de.	" Bois..... (partie du)	1,945 90	19,215	Comprenant le coût d'arp. de 20½ m. de lignes cent et extér., et 14½ m. d'arp. de riv., \$792.50.
Maltais, Jean	" Ross..... "	2,420 07	17,200	Comprenant le coût d'arpentage de 20 milles de lignes centrales et extérieures, \$660.
Tremblay, A. du	" St-Hilaire..... "	3,249 70	37,850	Comprenant le coût d'arpentage de 21½ milles de lignes centrales et extérieures, \$709.50.
Tremblay, Wm.	" Taillon..... "	3,354 88	38,044	
Tremblay, G. B. du.	" Desmeules..... "	660 33	15,646	
Bureau, Jos.	Exploration en arrière des cantons Carleton et Maria.	\$21,048 53	229,436	
Barnard, Jas.	Seigneurie du Cap de la Magdeleine, rang des Piles...	128 85	
O'Sullivan, Hy.	Canton Denholm..... (partie du)	207 87	
Morency, D. C.	Inspection d'arpentages dans les cantons Taillon Desmeules et Signal.....	2,118 58	Vérification d'arpentage.
Morency, D. C.	Inspection d'arpentage dans le canton Mékinac.....	416 25	
Currie, Jas.	" " Blake.....	226 19	
Langlois, J.	" " Blake.....	47 50	
Lajoie, F. B. G.	Exploration dans les cantons Dablon et Dequen.....	122 90	
	" des terrains en arrière du canton Mékinac..	151 60	

Gagnon, Ant.	Canton Blandford, vérification du 9e rang.	64 60	
Genest, F. X.	" Linière, arpentage du lot A.	25 83	
Legendre, F.	" Forsyth, re-arpentage de partie du	436 16	
O'Sullivan, Hy.	" Ponsobny, vérification " et inspection d'arpentages dans le district d'Ottawa.	405 19	
Ashe, W. A.	Détermination d'une Méridienne à Lennoxville.	287 13	
Griffin, P.	Exploration dans le comté de Portneuf.	433 44	
Biguell, John	Copie du plan de partie du canton Tring.	14 00	
Gagnon, Ant.	Canton Somerset et augment. du canton de Blandford.	48 50	
LeBer, H.	Rivière du Loup. partie de la	2,112 00	Ligne de division de.
Langlois, Jean.	Canton Ashburton. partie du	300 00	milles.
Martin, O.	" Ristigouche " "	9 00	Vérification d'arpentage.
Bourget, C. A.	Seigneurie de Pabos, résidu du Banc de	39 00	"
O'Sullivan, Hy.	Inspection d'arpentage dans Ashburton et vérification de la ligne entre Painchaud et Woodbridge.	376 46	
Bureau, Jos	Exploration de l'île du Lac Edouard et des cantons de Colbert et Bois.	365 93	
Desmeules, J. C.	Rivière Ste-Anne et Savane et partie de l'arrière ligne de la seigneurie de Beauré.	1,637 25	134 milles et 5 1/8 ^e , de mille de ligne seigneuriale.
O'Sullivan, Hy.	Inspection d'arpentages dans le district d'Ottawa et dans le canton Stanfold.	1,807 40	
Bélanger, C. A.	Îles dans la rivière Bonaventure	288 15	99 acres
Rainboth, E. J.	Canton Bouchette. partie du	2,463 90	Réarpentage.
Morency, D. C.	Inspection d'arp. dans les cant's de Guigues et Duhamel	501 08	
do	" " " le canton de Bois	233 43	
do	" " " Shawenegan	309 60	
O'Sullivan, Hy.	" " " le district d'Ottawa	897-14	
Couture E.	Exploration dans le canton de Daquam	126 00	
Lepage, J. B.	" " comté de Rimouski	720 76	
Bureau Jos.	Inspection d'arpentage dans le canton de Brassard.	42 65	
Magrath, B.	Arpentage d'une partie de la rive nord de l'Ottawa, vis-à-vis la ville de Hull.	398 50	
Casgrain, E.	Copie du plan de la seigneurie de Métapédia	30 00	
Leduc, J. B.	Arpentage d'une île dans le lac au Poisson Blanc.	95 00	
Flynn, Edouard.	Inspection de la ligne entre les rangs B et C cant'n Price	38 00	
		\$38,964 37	

229,436 acres subdivisés en lots de ferme au coût de 7½ cents l'acre.

N.B.—Les quantités et sommes ci-dessus énumérées se rapportent aux arpentages complétés et dont le coût a été payé durant l'année, à part ceux en voie de progrès, sur la plupart desquels des avances ont été faites.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin, 1886.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

McArthur, James.....	" Hincks	Ottawa.....	700 00
Leber, H.....	Rivière du Loup, partie de la.....	Maskinongé.....	2,112 00
Dumais, P. T. C.....	Cantons Duhamel et Laverlochère, partie des.....	Pontiac.....	1,500 00
Legendre, F.....	" Forsyth, partie du.....	Beauce.....	436 16
Mathieu, N. C.....	" Marclaud et DeSalaberry, partie des.....	Ottawa et Terrebonne.....	295 50
Tremblay, G. B. du.....	" Kiamica, partie du.....	do.....	800 00
do.....	" Desmeules, partie de.....	Chicoutimi.....	660 33
Rainboth, E. J.....	" Dequen, partie du.....	do.....	300 00
do.....	" Bouchette, partie du.....	Ottawa.....	128 40
do.....	" Villeueuve, (lots de village dans le).....	do.....	50 00
Bignell, John.....	" Campbell et Robertson, partie des.....	do.....	1,899 83
Tetu, F. A.....	Exploration au Lac Mistassini.....	Saguenay.....	146 00
Talbot, P. C.....	Cantons Packington et Robinson, (partie des).....	Témiscouate.....	180 00
Lachevrotière, T. C. de.....	" Mousseau et Lynch, (partie des).....	Montcalm.....	100 00
Bureau, Jos.....	" Bois.....	Portneuf.....	169 29
do.....	" Brassard, exploration du.....	Berthier.....	42 65
Bureau, Jos.....	" Carleton et Maria, (en arrière des).....	Bonaventure.....	128 85
Tremblay, A. du.....	Exploration de l'île du Lac Edouard et cantons Colbert et Bois.....	Portneuf.....	103 40
Laporte, Jérémie.....	" Canton de St. Hilaire, partie du.....	Chicoutimi.....	159 70
do.....	" Gauthier, (partie du).....	Berthier.....	700 00
Roy, G. P.....	" Brassard, (partie du).....	do.....	314 70
Garon, G.....	" Standon, (partie du).....	Dorchester.....	300 00
Lepage, J. B.....	" Chénier, (partie du).....	Rimouski.....	782 39
Verrault, H.....	Exploration dans les comités de Rimouski, Bonaventure et Gaspé.....	do.....	20 00
Carrier, Laine & Cie.....	Montant payés pour couverts en cuir à 2 boîtes d'instruments.....	do.....	26 00
Roney, Jas.....	" façon et réparations de boîtes d'instruments.....	Pontiac.....	150 00
Griffin, P.....	Chemins dans les cantons Aldfield, Thorne, Leslie et Cawood.....	do.....	433 44
Genest, P. M. A.....	Exploration dans le comté de Portneuf.....	Beauce.....	11 06
O'Sullivan, Hy.....	Montant payé pour un Autocopiste.....	do.....	30 00
Genest, F. X.....	Intérêts sur traites à lui payées.....	Bonaventure.....	210 00
do.....	Arpentage du lot A, Canton Linère.....	Ottawa.....	287 13
do.....	Depenses de voyage à Rimouski.....	Chicoutimi.....	47 50
Ashe, W. A.....	Vérification de partie des cantons Mann, Ristigouche, etc.....	Chicoutimi.....	122 90
Currie, James.....	Détermination d'une méridienne à Lennoxville.....	Champlain.....	151 60
Langlois, Jean.....	Inspection dans le canton de Blake.....	Charveloix.....	150 00
Lajoie, J. B. G.....	Exploration des cantons Dablon et Dequen.....	Arthabaska.....	64 60
Vincent, F.....	" des terrains à l'est du canton Mékinac.....	do.....	48 50
Gagnon, Antoine.....	Rivière Malbay et ses tributaires.....	Rimouski.....	150 00
do.....	Vérification de partie du 9ème rang de Blandford.....	Maskinongé.....	100 00
do.....	" de la ligne entre l'augmentation de Somerset et Blandford.....	Ottawa.....	450 00
Garon, L. J. E.....	Cantons Lepage et Nemtaye, (partie des).....	Restigouche.....	9 00
Leber, H.....	Rivière Mastigouche, (partie de la).....	do.....	50 00
Johnston, J.....	Canton Blake, partie du.....	do.....	50 00
Martin, P.....	" Restigouche, vérification de partie du 2ème rang.....	do.....	50 00
Langlois, Jean.....	" Ashburton, ".....	do.....	50 00

APPENDICE No. 13.—(Suite.)

TABLEAU indiquant les sommes payées, durant les douze mois expirés le 30 juin 1886, sur les arpentages complétés et payés en entier, ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès, etc.

Arpenteurs.	Arpentages, etc.	Comtés.	Montants payés.
Bignell, J.	Copie du plan de partie du canton Tring.		\$ 14 00
Bourget, C. A.	Banc de Pabos, (arpentage du résidu du)		39 00
Meredith et Couture.	Contrat, etc, du terrain pour une méridienne à Lennoxville.		8 40
Morency, D. C.	Montant de compte pour diverses demandes pour inspections.		20 75
Hearn et Harrison.	" pour une chaîne d'acier de 100 pieds.		10 00
Gurley, W. et L.	Payé pour moitié du coût d'un appareil solaire pour Theodolite.		42 38
Vohl, L. P.	" pour diverses requisitions pour la branche des arpentages.		22 00
O'Sullivan, Hy.	Arpentage dans les cantons Leeds et Nelson.		140 17
			\$30,000 00

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 14.

BOIS ET FORETS.

ETAT du revenu perçu durant les douze mois expirés le 30 juin 1886.

Montants perçus dans les territoires suivants:—		\$	cts.	\$	cts.
Ottawa Supérieur—	par John Poupore.....	329,340	41		
"	" H. J. Chaloner.....	2,740	09		
Ottawa Inférieur	" D. Tassé.....			322,080	50
St. Maurice	" A. Dubord.....	29,916	46		
"	" Succession A. Dubord.....	5,023	91		
St. François	" Chs. Patton.....			34,940	40
Arthabaska	" Ant. Gagnon.....	7,895	12		
"	" H. J. Chaloner.....	90	02		
Chaudière	" J. T. Létourneau.....	247	91		
"	" W. H. B. C. DeLéry.....	13,920	15		
"	" H. J. Chaloner.....	279	42		
"	" Eug. Renault.....	178	32		
Montmagny	" Eug. Renault.....			14,625	80
Grandville	" F. F. Gagnon.....			3,766	49
Rimouski, Est	" A. Fraser.....	240	14		
"	" H. J. Chaloner.....	40	99		
Rimouski, Ouest	" Geo. Sylvain.....	13,679	56		
"	" H. J. Chaloner.....	48	07		
Bonaventure	" Wm. Maguire.....			281	13
Gaspé	" Louis Roy.....			13,727	63
"	" W. H. Annett.....			4,938	36
Lac St. John	" J. O. Tremblay.....	11,393	93		
"	" H. J. Chaloner.....	188	03		
Saguenay, Est	" C. H. Duberger.....			11,581	96
Saguenay, Ouest	" J. A. J. Kane.....	70	00		
"	" H. J. Chaloner.....	52	16		
St. Charles	" J. E. Boily.....	7,016	52		
"	" H. J. Chaloner.....	95	64		
				7,112	16
				\$528,574	80

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 juin 1886.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 15.

ETAT GÉNÉRAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant les douze mois expirés le 30 juin 1886.

NOMS DES AGENTS.	Superficie sous licence renouvelées durant l'année.	Billots de sciage.				Pin Blanc.		Pin Rouge.				
		Pin Blanc 17 pos. de diamètre et au-dessus.	Pin Blanc au-dessous de 17 pos. de diamè- tre.	Epinette.	Billots de bois franc.	Frêne, Prunche et Epinette Rouge.	Pin Blanc.		Pin Rouge.			
							Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.		
John Poupore	19,457 ¹⁰	712,889	1,070,633	2,789	3,452	160,161
D. Tassé	5,117 ⁶	114,923	143,712	97,804	8,628	620	18,049	1,722	32,402
Alph. Dubord	9,669	20,283	53,422	44,708	360
Chas. Patton	320	1,066	1,984	112,840	131
Ant. Gagnon	165 ³	400	4,030	104,497
J. T. Létourneau	54	18	1,829
W. H. B. C. De Léry	723 ⁴	1,418	16,443	159,755	525
E. Renault	672 ¹	66	390	37,292	37
F. F. Gagnon	1,067	480	9,379	23,916
Alex. Fraser	70 ⁴	10	88
Geo. Sylvain	2,093 ¹	398	257	149,361
Wm. Maguire	793 ⁴	1,156	2,458	15,404
Louis Roy	644 ⁴	174
Wm. H. Annett	31 ¹	1,105	3,096	18,110
J. O. Tremblay	2,115 ³	793	1,059	118,218
C. H. Duberger	2,543 ³	6,048	17,369	75,646
J. A. J. Kane	35
J. E. Bolly	558 ⁴	250	1,509	76,526
	46,078	861,339	1,325,759	1,038,957	491	9,190	4,201	182,775	1,947	39,777

APPENDICE No. 15.—Suite.

NOMS DES AGENTS.	Epinettie.		Epinette Rouge.		Merisier.		Cèdre.		Frêne.		Sapin.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
John Poupore	62	2,091			95	17,048						
D. Tassé	806	17,907					74	217				
Alph. Dubord					488	21,533						
Chs. Patton					308	5,160						
Ant. Gagnon			67	910	264	3,879						
J.-T. Létourneau					559	9,453						
W. H. B. C. De Léry			2	94								
E. Renault												
F. F. Gagnon												
Alex. Fraser												
George Sylvain					1,063	31,246						
Wm. Maguire	163	4,873			50	531						
Louis Roy					68	621						
Wm. H. Annett											24	48
J. O. Tremblay			490	7,022								
C. H. Duberger									291	7,392		
J. A. J. Kane					411	6,723						
J. E. Baily												
	1,031	24,835	559	8,026	3,306	96,194	440	7,509	291	7,392	24	48

NOMS DES AGENTS.	Chêne.		Pruche.		Erable.		Bois plat.		Bois d'estacades.		Petit Epinette et Cèdre.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
John Poupore.....							644	20,837	7,635	407,150	81	2,540
D. Tassé.....	39	1,326							422	55,881	3,386	58,065
Alph. Dubord.....									14	1,600	100	3,130
Chs. Patton.....									276	4,416		
Ant. Gagnon.....												
J. T. Létourneau.....												
W. H. B. C. De Léry.....												
E. Renault.....												
F. F. Gagnon.....												
Alex. Fraser.....									281	7,542	12	180
George Sylvain.....							540	16,901	409	10,171	200	5,512
Wm. Maguire.....												
Louis Roy.....												
W. H. Annett.....												
J. O. Tremblay.....												
C. H. Duberger.....												
J. A. J. Kane.....												
J. E. Boily.....			19	300							650	9,087
	39	1,326	75	2,896	19	300	1,184	37,738	9,037	486,760	4,429	78,514

APPENDICE No. 15.—*Suite.*

NOMS DES AGENTS.	Bois de chauffage		Bouleau blanc.	Pin.	Cèdre.	Bois à bardeaux	Ecorce de Pruche.	Poteaux de télégraphe.	Bardeaux.	Traverses de chemin de fer.
	Dur.	Mou.								
John Poupore.....		80							1000	Pièces.
D. Tassé.....								69	308	17,882
Alph. Dubord.....			123	2,250½				767		2,970
Chs. Patton.....		364								17,317
Ant. Gagnon.....		200			122	45	307½			19,310
J. T. Letourneau.....										
W. H. B. C. De Léry.....	139								857	42,742
Eng. Renault.....		350								
F. F. Gagnon.....	10	769						27		300
Alex. Fraser.....	95	40						37		
George Syvain.....	19	48	1,405			22		76		19,575
Wm. Maguire.....		50							909	1,021
Louis Roy.....	236		146							
W. H. Annett.....										
J. C. Tremblay.....	273	419	220						793	
O. H. Duberger.....	59	1,696							779	
J. A. J. Kane.....	22	136						700	187	
J. E. Bolly.....	2,298	755							3,000	67
										2,762
	3,151	4,907	1,894	2,250½	122	67	307½	1,676	6,833	123,946

APPENDICÉ No. 15.—*Suite.*

NOMS DES AGENTS.	Genoux.	Courbes.	Espars.	Flottes.	Perches.	Piquets.
	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.
John Poupore						
D. Tassé					5,954	
A. Dubord			318			
Chas. Patton		124				
Antoine Gagnon						
J. T. Letourneau						
W. H. B. C. De Léry					500	335
Eug. Renaut					1,080	
F. F. Gagnon						400
Alex. Fraser						
Geo. Sylvain						
Wm. McGuire						
Louis Roy						
W. H. Annett					400	
J. O. Tremblay					3,000	
C. H. Duberger	100	100		120	900	100
J. A. J. Kane						
J. E. Bolly						
	100	224	318	120	11,834	835

APPENDICE No. 15.—Fin.

	Intérêts.		Infractions et Frais.		Droits.		Rentés foncières.		Primes de transferts.		Primes (Bonus.)		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
John Poupore.....	2,555	45	2,656	82	282,823	28	41,873	20	2,059	75	112	00	332,080	50
D. Tassé.....	1,084	12	1,212	08	48,817	31	13,836	75	381	00	65,331	26
Alph. Dubord.....	1,184	81	53	13	13,696	46	19,338	00	668	00	34,940	40
Chs. Patton.....	752	97	7,592	78	684	50	9,030	25
Ant. Gagnon.....	146	66	486	73	6,978	75	373	00	7,985	14
J. T. Létourneau.....	19	00	114	45	192	04	325	49
W. H. B. C. De Lévy.....	254	84	148	87	12,437	61	1,458	99	14,300	31
Eug. Renault.....	20	08	69	13	2,087	28	1,376	00	214	00	3,766	49
F. F. Gagnon.....	80	36	1	98	2,521	79	2,152	00	252	00	5,008	15
Alex. Fraser.....	7	76	132	37	141	00	281	13
George Sylvain.....	256	25	9,252	55	4,218	83	13,727	63
Wm. Maguire.....	95	15	756	56	2,268	65	1,802	00	16	00	4,938	36
Louis Roy.....	87	15	1,289	50	1,376	66
W. H. Annett.....	45	73	3	21	1,852	59	74	00	1,775	53
J. O. Tremblay.....	61	43	7	36	7,247	17	4,266	00	11,581	96
C. H. Duberger.....	423	10	21	00	7,970	47	6,476	66	14,891	23
J. A. J. Kane.....	20	40	31	76	70	00	112	16
J. E. Bolly.....	448	22	59	96	5,430	31	1,118	33	55	34	7,112	16
	6,675	22	6,372	41	411,220	32	100,548	76	3,646	09	112	00	523,574	80

NOMS DES AGENTS.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 16.

ÉTAT COMPARATIF des bois manufacturés chaque année, depuis 1867, et des sommes provenant des infractions, rentes foncières, primes, primes de transferts et droits perçus durant la même période.

Années	Billots de sciage.		Bois carrés, pin blanc et pin rouge.		Merisier, orme, érable, etc.		Petite épinette rouge, pin, épinette, bois d'estacades et bois plat.		Cordes, traverses, etc.		Bois de chant-fage, bois à lattes, écorces.		Sommes prove- nants des infre- actions.		Rentes foncières.		Primes (Bonus).		Primes de transferts.		Droits.		Total.			
	Pin.	Epinette.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1866-67	1,101,800	370,785	83,953	4,892,699	3,813	71,916	6,308	1,446	3,404	66	22,401	03	3,928	50	65,381	77	95,115	96								
1867-68	1,533,385	407,523	44,256	2,453,975	2,694	43,104	2,643	1,105	2,823	27	55,055	06	74,894	97	198,977	82	331,751	12								
1868-69	1,514,806	386,947	67,198	3,590,416	4,858	94,954	22,680	1,156	7,208	37	64,089	20	22,518	37	1,584	00	267,468	08								
1869-70	1,471,252	448,330	72,533	3,983,458	3,222	93,199	9,713	1,812	3,122	68	63,297	43	62,437	34	4,790	00	272,833	12								
1870-71	1,509,852	369,676	94,657	5,017,439	2,345	46,372	53,423	4,351	4,102	44	86,783	01	56,191	81	4,686	00	292,989	42								
1871-72	2,029,852	435,986	97,657	5,267,013	4,665	86,150	16,644	1,200	3,186	67	90,950	84	68,941	18	9,242	66	346,361	27								
1872-73	2,243,714	890,388	80,976	3,138,229	8,628	147,815	148,105	7,428	32,906	06	97,220	37	31,385	93	5,384	00	361,080	51								
1873-74	2,387,868	1,102,100	79,338	3,777,657	31,741	829,582	169,682	5,003	15,280	21	90,565	04	3,259	50	15,361	07	408,169	12								
1874-75	1,466,247	606,234	76,732	2,937,385	36,595	913,173	109,277	10,979	11,025	65	96,381	82	572	00	3,764	07	274,530	64								
1875-76	1,183,976	781,819	111,529	5,453,890	32,758	722,332	60,587	18,244	10,686	72	94,588	07	16,658	82	269,685	24								
1876-77	1,176,642	832,794	80,898	4,004,052	14,064	262,237	105,023	2,873	10,915	20	85,385	12	6,410	00	248,612	84								
1877-78	1,032,880	797,440	65,838	3,247,243	6,735	191,777	123,273	2,674	12,065	94	96,157	86	526	00	217,664	04								
1878-79	1,179,045	655,857	59,510	3,155,458	9,426	261,008	2,400	26								
1879-80	1,208,184	1,208,184	33,605	1,596,243	5,722	144,517	19,386	582,949	209,202	4,602	7,611	48	94,633	90	4,548	88	303,950	25								
1880-81	2,418,958	1,308,315	58,527	2,587,143	4,962	157,272	23,247	830,218	113,194	6,726	12,069	09	111,113	78	4,239	70	514,252	57								
1881-82	2,418,986	1,418,635	81,797	4,038,135	5,152	126,238	47,640	1,082,750	501,335	8,218	17,006	21	94,424	68	3,441	48	567,815	97								
1882-83	2,642,648	1,311,382	67,873	3,148,678	3,569	88,984	25,952	4,849,402	320,153	11,320	13,363	26	83,999	92	910	75	562,836	93								
1883-84	1,705,565	723,679	26,111	1,303,501	9,841	183,089	19,121	574,156	118,983	29,984	9,449	77	99,884	86	2,565	25	350,070	28								
1884-85	2,187,098	1,038,957	6,148	222,552	5,784	148,526	14,650	603,012	155,587	12,699	13,047	63	100,548	76	112	00	3,646	09								

Département des Terres de la Couronne,
Quebec, 30 juin 1886.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 17.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, les noms et résidences des agents, le nombre d'acres encore disponible, à titres d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

CHEMIN TACHÉ.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

F. F. GAGNON, do Rivière-du-Loup (en bas).

EUG. RENAULT, do Montmagny.

.....acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie construit et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse; les cantons de Montminy et Patton, dans le comté de Montmagny; ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de l'Islet; ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamook, dans le comté de Kamouraska; les cantons Armand, Demers, Hocquart et Raudot, dans le comté de Témiscouata; ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau, et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski où il aboutit au chemin Matapédia.

CHEMIN MATAPEDIA.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

WM. MAGUIRE, do New Carlisle.

12,028½ acres disponibles.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, dans le comté de Rimouski, passe à l'extrémité Est du chemin Taché, dans le canton Fleuriau, et de là (faisant fréquemment intersection avec le chemin Kempt), passe à travers le canton

de Cabot, la seigneurie du lac Matapédia et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski, et les cantons d'Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

CHEMIN KEMPT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

WM. MAGUIRE, do New Carlisle.

17,519 acres disponibles.

Le chemin Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, dans le canton de Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Casupscull et Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton de Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve St. Laurent.

CHEMIN MATANE ET CAP CHAT.

ALEXANDER FRASER, Agent, Matane.

L. ROY, do Cap Chat.

2,363½ acres disponibles.

Ce chemin part de St. Jérôme, dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St. Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibairé et Romieu, dans le même comté, et le canton de Cap Chat, jusqu'à Ste. Anne, dans le comté de Gaspé.

CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

W. B. C. DELERY, Agent, St. François, Beauce.

.....acres disponibles.

Ce chemin traverse une partie des cantons Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

8,700 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton de Mailloux, et traverse ce dernier canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daaquam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN TÉMISCOUATA.

F. F. GAGNON, Agent, Rivière-du-Loup (en bas.)

15,354 acres disponibles.

Le chemin Témiscouata, dans le comté de ce nom, part de la Rivière-du-Loup, et traverse les cantons de Whitworth et Armand, et la seigneurie de Témiscouata, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

2,400 acres disponibles.

Le chemin Elgin, dans le canton de l'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean-Port-Joly, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division, entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

CHEMIN LAC ST. JEAN.

J. E. BOILY, Agent, St. Roch, Québec.

15,458 acres disponibles.

Le chemin du lac St. Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouan, jusqu'au village du même nom, dans le comté de Chicoutimi.

CHEMIN MARITIME (RIVE SUD).

W. H. ANNETT, Agent, Bassin de Gaspé.

LOUIS ROY, do Cap Chat.

18,220 acres disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Ste. Anne des Monts, et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont Louis,

le canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse à l'Etang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

CHEMIN MARITIME (RIVE NORD).

C. H. DUBERGER, Agent, Tadoussac.

J. A. J. KANE, do Malbaie.

10,726 $\frac{1}{4}$ acres disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Nord part de la rivière Noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie de Mount Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté, et ceux de Saguenay, Tadoussac, Bergeronnes, Escoumains et Iberville, dans le comté de Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

- 1o. Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit de l'obtenir.
- 2o. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année, respectivement, y construire une maison et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente pour cet octroi.

-
30. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée ; ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
 40. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considéré comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
 50. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location ou par vente.
 60. Il ne sera coupé de bois sur ce terrain avant l'émission des Lettres Patentes que pour défrichement, chauffage, bâtisses et clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. De plus, cette location est et sera sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force, et le preneur du permis sera obligé de se conformer aux dispositions de l'acte général des mines de Québec de 1880 et ses amendements, ainsi qu'à la réserve du bois de pin, conformément à l'acte 45 Vict., ch. 10, et à celle de trois chaînes de profondeur le long de tous les lacs et rivières, conformément aux règlements concernant les pêcheries.
-

NOTE.—Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels-de-ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres pour les lieux de culte public, et cent acres pour fermes modèles ou industrielles, est restreint, par la loi, aux terres mises en réserve pour cet objet le long ou chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No. 18.

TABLEAU montrant les noms des chemins de colonisation, les noms des Agents et le nombre de locations émises sur ces chemins, du 1er juillet 1885 jusqu'au 30 juin 1886, inclusivement, etc.

Chemins.	Agents.	Locations émises.	No. d'acres.	Locations annulées.	No. d'acres.
Taché.....	G. Sylvain, F.F.Gagnon, E. Renault	22	1,726	10	540
Témiscouata.....	F. F. Gagnon.....	2	80		
Matapédia.....	Geo. Sylvain et Wm. Maguire.....	5	424 $\frac{3}{4}$	1	100
Kempt.....	do do do.....	3	300	6	600
Matane et Cap Chat...	Louis Roy et Alexander Fraser.....			7	640
Elgin.....	Eug. Renault.....				
Etchemin.....	W. B. C. De Léry.....	1	25		
Mailloux.....	Eug. Renault.....	4	200	1	100
Ware et Langevin....	W. B. C. De Léry.....	2	200		
Lac St. Jean.....	J. E. Boily.....				
Maritime (rive sud)..	W. H. Annett et L. Roy.....	4	333		
Maritime (rive nord)..	C. H. Duberger et J. A. J. Kane....	3	185	1	100
Kennebec.....	W. B. C. De Léry.....				
	Total.....	46	3,473 $\frac{3}{4}$	26	2,080

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 19.

CONDITIONS DES VENTES DE TERRE.

N.B.—Ces conditions sont comprises dans la formule suivante du reçu donné à l'acquéreur lors de la vente d'une terre aux conditions d'établissement :

AGENCE DES TERRES DE LA COURONNE.

No.					
	\$		18		
Regu de		la somme de			
étant le premier versement d'un cinquième du prix d'achat de				acres.	
de terre contenus dans		lot	No.	dans le	
rang du township de				P. Q., la balance étant payable	
en quatre versements égaux annuels, avec intérêt de cette date.					

Cette vente, si elle n'est pas désapprouvée par le Commissaire des Terres de la Couronne, est faite sujette aux conditions suivantes, savoir: L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de la présente vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps; et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle égale à au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt. Il ne sera coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisses ou clôtures; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera reconnu dans aucun cas où il y aura eu défaut dans l'accomplissement d'aucune des conditions de vente. Les lettres-patentes n'émaneront dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions, même quand le prix de la terre sera payé en entier. L'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui. Cette vente est aussi sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force, et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux dispositions de l'acte général des mines de Québec de 1880 et ses amendements. La dite vente sera aussi sujette à la réserve du bois de pin, conformément à l'acte 45 Vict., chap. 10; et à celle de trois chaînes de profondeur le long de tous les lacs et rivières, conformément aux règlements concernant les pêcheries.

AGENT.

AVIS.—Lorsque le Commissaire des Terres de la Couronne est convaincu qu'aucun acquéreur de terres publiques ou son cessionnaire, représentant ou ayant cause, s'est rendu coupable d'aucune fraude ou abus, ou a enfreint ou négligé d'accomplir quelque condition de la vente, aussi lorsqu'aucune vente a été faite par méprise ou erreur, il peut annuler telle vente, reprendre la terre y désignée, et en disposer de même que si elle n'eût jamais été vendue. (Voir 20e section, 32 Vict., chap. 11.)

APPENDICE No. 20.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR LES EXPLORATIONS D'ARPENTAGES
FAITES DANS LES CANTONS DUHAMEL, LAVERLOCHÈRE
ET GUIGUES.—PAR W. A. ASHE, A. P.*Remarques générales.*

“ Le sol dans ces cantons est une excellente marne mélangée quelquefois d'argile noire plus légère.

Il ne peut pas y avoir de doute sur l'excellente qualité du sol comme le prouvent ses propriétés productives. La seule question que l'on pourrait soulever est celle de savoir si ce sol convient au climat, où les gelées tardives du printemps et les gelées hâtives de l'automne se font sentir.

Il est important pour résoudre cette question d'avoir le témoignage d'un résidant qui a cultivé sa terre depuis plus de vingt-trois (23) ans, et qui m'a assuré, qu'à l'exception de la saison 1885, il avait toujours engrangé ses récoltes dans un temps et dans une condition favorables, ayant eu la bonne précaution de semer son grain de bonne heure.

Je puis parler du développement de cette dernière saison d'après mes observations personnelles, et je dois dire que le blé, l'orge, le seigle et l'avoine avaient de beaux épis complètement mûrs. Ceci, ajouté à l'apparence de la récolte des champs, promettait un rendement considérable par arpent. Je suis d'opinion, cependant, qu^e comme contrée propre à l'élevage des bestiaux, il n'y en a pas de supérieure avec un pareil climat, l'on pouvait y voir du foin de 3½ à 4 pieds de haut, et la deuxième pousse dans les prairies présentait une épaisse végétation dans laquelle la feuille de trèfle avait atteint les plus grandes dimensions.

On pourra avoir la certitude que les grains mûriront avant les gelées d'automne, quand l'étendue de terrain cultivé aura pris de plus grandes proportions, et surtout si chaque fermier adopte un système de drainage au moyen duquel, vu la nature argileuse du sol, il pourra en faire disparaître la trop grande humidité, au lieu de suivre tel qu'actuellement les lents procédés d'absorption et d'évaporation. A l'heure qu'il est, vu cet excès d'humidité, les grains continuent à pousser dans cette saison où ils devraient mûrir. Le pays est très propre à des établissements, doublement à cause de la nature du sol et des moyens d'accès facile. De plus, la plus grande partie du terrain est tellement dévastée par le feu, qu'il faudrait très-peu de travail pour le mettre

prêt pour la charrue. Un jeune homme de 19 ans a, dans un seul automne, préparé douze arpents de terre pour le labour du printemps suivant. En mains endroits, à part ça et là quelques peupliers baumiers et quelques trembles (dont quelques-uns ont deux pieds de diamètre), il ne reste rien de la forêt primitive; mais ici et là il y a quelques pins isolés qui subsistent encore au milieu des traces de leurs voisins maintenant disparus.

On fait le commerce de bois à 20 milles du lac Témiscamingue, de sorte qu'il est facile de trouver de l'emploi pendant les mois d'hiver. Ajoutez à cela le nombre considérable d'hommes et de chevaux que peut et pourra amener pendant des années un marché très avantageux pour tous les produits. Cet automne, un fermier a vendu quarante tonnes de foin à \$40 la tonne, pendant que l'avoine valait 60 c. et 75 c. le minot. Ainsi, un colon est certain de trouver une ample compensation pour son travail.

Canton Duhamel.

Des sommets de rochers nus et isolés empiètent sur la partie subdivisée de ce township, laissant cependant, dans mon opinion, quatre-vingts pour cent de terrain valable. Le 6ème rang contient presque cent pour cent de terre productive, tandis que dans le rang sept ces bancs de rochers sont plus fréquents vers la partie sud.

Canton Laverlochère.

Les rangs I, II et III ont toute leur valeur dans leurs parties sud depuis la ligne centrale, qui est beaucoup entrecoupée par ces bancs de rochers. C'est le même cas pour la partie non divisée de ce township, à l'exception du terrain en arrière du 3ème rang, sur le côté nord de la ligne de centre, qui est le plus en état d'être subdivisé dans la suite.

Une référence au plan qui accompagne ce rapport démontrera, d'une manière approximative, quelle est la nature du bois. En conséquence, je suis d'opinion que la moitié nord, depuis la ligne de centre, des rangs 3, 4 et 5, pourrait seule être subdivisée, sans nuire aux intérêts du commerce de bois, vu qu'il n'y a là que du tremble et du peuplier baumier.

Canton Guigues.

Ce township renferme peu de sommets rocheux, une bordure le long des rives du lac Témiscamingue et très peu à l'intérieur, ce qui laisse une grande partie de terrain propre à la culture.

Les rangs, depuis V jusqu'à IX, pourraient être subdivisés sans empiéter sur les terres de bois de pin, vu qu'à l'exception de quelques arbres dispersés ça et là, la

pousse du bois, là où le feu n'a pas ravagé, se compose de peuplier baumier et de tremble avec quelques épinettes ici et là.

Isle du Collège.

Il y a une grande partie de cette île qui est recouverte de pin rouge et blanc ; le terrain sur ces sommets est rocheux et pierreux, à part ça et là quelques vallées de terrain propre à la culture. Tous les bords sont rocheux et assez recouverts de pins, de sorte que, suivant moi, si cette île était ouverte à la colonisation, ce serait faire une injustice à quiconque y exploite le bois.

Isle Brûlée.

Elle est située justement au nord de l'Isle-du-Collège, et est à peu près de la même dimension. Elle est complètement dépourvue de bois, mais son sol est excellent. Il y a là actuellement plusieurs colons qui souffrent du manque de bornes limitatives, et qui par conséquent empiètent les uns sur les autres."

APPENDICE No. 21.

RAPPORT SUR L'ARPEMENTAGE DE PARTIE DU CANTON
ROBERTSON.

AYLMER, QUÉ., 25 janvier 1886.

A l'honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, le plan et les notes, sur l'arpentage de partie du township de Robertson, sur la rivière du Lièvre, dans le comté d'Ottawa, exécuté par moi conformément à des instructions de votre département, en date du 12 sept. 1885.

Après avoir engagé mon parti et m'être procuré les provisions nécessaires, je partis par le chemin de fer du Pacifique canadien dans la direction du village Buckingham, et de là par le bateau jusqu'aux Grandes Chutes. Sur ce parcours, il y a

quatre steamers constamment employés pour le trafic du fret et des passagers, et outre ceux-ci il y en a encore plusieurs autres.

Un steamer a voyagé durant les deux dernières saisons, en haut des Grandes Chutes; mais comme il avait beaucoup servi précédemment, il fut mis de côté par l'inspecteur des coques de navires, en juin dernier; néanmoins on doit le remplacer cet hiver par un neuf. En conséquence, je fus obligé de transporter moi-même, de cet endroit, mes provisions en bateau; ce qui fut la plus agréable partie de mon travail, vu que la rivière du Lièvre est un cours d'eau réellement magnifique, ayant des étendues navigables de quinze à vingt milles, avec de petits portages ça et là. J'ai fait trois de ces portages avec mon bateau, savoir les Grandes Chutes, la Chute du Pin et le Babeesh; et au rapide Wabassée, j'eus à remorquer une demi-charge. Sur tous les autres rapides nous avons pu remorquer des charges entières.

Le gouvernement du Dominion est à faire construire une écluse à Babeesh, pour améliorer la navigation de la rivière en montant plusieurs petits rapides au delà de cet endroit.

Il y a des colons tout le long de la rivière, qui est leur seule sortie et qui leur tient lieu de chemin de colonisation et dont ils ont grandement besoin actuellement, bien qu'il n'y ait plus que quelques vides à remplir pour faire un chemin continu.

L'aspect physique du pays est le même jusqu'au "Laccos Supérieur" ou "Lagune Supérieure," où l'on semble avoir atteint la limite nord des Laurentides, vu que ces montagnes vont en inclinant graduellement et s'aplatissent sur un terrain relativement uni au delà du rapide Wabassée, qu'on a ainsi nommé avec raison, Wabassée étant un mot indien qui signifie cygne. De cet endroit en montant, plus on avance et plus le terrain devient uni, le sol est de meilleure qualité, et sur les bords de la rivière c'est un mélange de terre glaise et de sable; et ce qui indique la fertilité et la richesse du sol, c'est qu'il est recouvert d'une épaisse crue de *plaine*, d'orme, de frêne et de noyer tendre, etc., etc.

Messieurs Ross et frère ont une ferme considérable à Wabassée, et messieurs McLaren et Cie en ont aussi une très grande sur le côté ouest de la rivière, vis-à-vis la jonction du chemin Chapeau, appelée la "Ferme rouge." Sur cette dernière ferme, le contre-maître m'a informé qu'ils ont récolté, cette année, au delà de trois mille minots d'avoine et plusieurs cents bottes de foin, ainsi qu'une quantité de blé d'inde qui mûrit sans aucune difficulté et qu'ils cultivent chaque année; ce qui prouve qu'il n'y a point de gelée d'été pour endommager le grain.

Arrivé à la ligne extérieure la plus basse de Robertson, je commençai mes opé-

rations en parcourant cette ligne et ensuite vers le nord en parcourant les fronteaux des rangs deux, trois et quatre. Le pays le long de cette ligne extérieure est légèrement ondulé, avec une belle croissance de merisier, orme, frêne, érable, bois blanc, épinette, sapin, et quelques pins çà et là. Le sol est de bonne terre grasse sablonneuse, mélangée d'argile le long des cours d'eau.

Le Lac des Isles est coupé sur cette limite du troisième rang. En conséquence, je continuai cette ligne à travers le lac où je la marquai distinctement, et j'ai chaîné cette partie du lac (environ la moitié) qui se trouve dans le township, parce que je jugeai cela nécessaire pour le plan des rangs de lots voisins, chaque fois que la chose était requise. Le pays qui environne ce lac paraît être bien beau et uni, le sol est bon, et cette contrée sera sans doute colonisée dans un court espace de temps. Le lac est rempli de la plus belle truite et d'autres poissons, et sa décharge est à la ferme Wabassee.

En allant vers le nord, le terrain est généralement bon, et le plus souvent uni. La qualité du sol et du bois est belle, c'est surtout du bois franc.

Après avoir complété le front du quatrième rang, à travers le township, je commençai à arpenter la ligne extérieure nord, à partir des coins des townships de Sicotte et Aumond, le long desquels le terrain est généralement ondulé avec de l'épinette, du sapin et du bois franc mélangé, d'une belle venue. Le sol est une terre grasse sablonneuse, il est plus ou moins pierreux, et il y a quelques endroits marécageux à partir des dits coins jusqu'à deux milles en montant. De là, le terrain va en inclinant graduellement jusqu'à la rivière ou Lac au Sable, tributaire de la rivière Baskatong, l'une des principales de la Gatineau, et il est recouvert d'une très belle crue de bois franc, surtout d'érable et de merisier; le sol est une bonne terre grasse sablonneuse et propre à la culture. Depuis cet endroit jusqu'à la rivière du Lièvre, la topographie du pays est à peu près la même: terrain ondulé sans aucune inclinaison marquée jusqu'à une courte distance de la Lièvre.

La seule montagne visible sur ce parcours est la "Montagne au Diable," qui se trouve à environ dix milles au nord, et qui est visible de plusieurs points le long de cette ligne.

Le bois de pin paraît être presque tout épuisé. On pourrait construire à peu de frais, un bon chemin à travers le township, pour communiquer avec les chemins de voiture qui conduisent au "Village du Désert" et aux "Moulins des Prêtres," sur la petite rivière Joseph. Les colons actuellement dans la localité, après s'être consultés avec moi, ont décidé d'en faire un temporairement pour leur usage cet hiver.

Il y a dans ce township un petit nombre de colons, dont j'ai entré les noms dans un appendice. Il y en a un certain nombre d'autres qui étaient venus seulement pour se fixer, et qui étaient redescendus pour avoir de l'aide et des provisions; ils commençaient à revenir au moment où je complétais mon travail.

Il y en a aussi qui sont établis en montant le long de la rivière plus loin que l'endroit où finissait mon arpentage, et leur rapport sur cette partie de la contrée est des plus favorables; mais ils ont paru désappointés de ce que mon arpentage ne s'étendait pas au delà, vu que plusieurs d'entre eux avaient l'intention de choisir des lots et de travailler sur iceux durant cet hiver, pour quelques-uns de leurs amis qui devaient monter là au printemps. J'en ai rencontré un parti composé de six à la Chute de l'Orignal, lorsque je retournais chez moi. Ils s'en allaient là pour prendre des terres, pensant que cette partie avait été arpentée, mais ils revinrent sur leurs pas en apprenant le contraire.

Il y a un excellent site pour un moulin à la Chute de l'Orignal, et un autre aussi au rapide de la Tortue.

L'étendue de terrain dans ce voisinage, comprenant cette partie et les townships environnants, est une des plus belles de la contrée, et elle est destinée à devenir sous peu un grand établissement prospère. Pour le présent, vu le manque de chemins, les colons s'établissent tous le long de la rivière qui est le grand débouché naturel et le chemin principal de la contrée.

Le gibier de toute espèce abonde dans cette partie du pays et fournit aux pionniers ou premiers colons leur nourriture principale.

Ayant complété tout l'ouvrage que j'avais instruction de faire dans ce township, je procédai ensuite à l'arpentage du township de Campbell.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

E. J. RAINBOTH, A. P.

APPENDICE No. 22.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON
CAMPBELL, COMTÉ D'OTTAWA.—PAR E. J. RAINBOTH, A. P.

“ Le caractère de la contrée, du sol et du bois, est à peu près le même que dans le canton Robertson, et cette partie le long de la limite supérieure de la ville est exceptionnellement belle. Le sol est un mélange de riche argile et de terre meuble sablonneuse, avec généralement du bois mêlé.

Les seules élévations que j'aie rencontrées se trouvent sur la ligne de centre, près de la rivière, et une autre, près du lac, en arrière de la ligne du second rang.

Le pays, le long du front du second rang, au sud du grand lac qui est coupé par ce rang, est bas et un peu marécageux, et le long des autres lignes il est généralement onduleux.

Ce township est très beau et se remplit rapidement de colons, dont j'ai entré les noms dans un appendice à mes notes d'arpentage, quoique je n'aie pu y inclure les noms de ceux qui avaient seulement désigné leurs emplacements, et qui étaient partis pour obtenir de l'aide et des provisions.”

APPENDICE No. 23.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON
HINCKS.—PAR JAMES McARTHUR, A. P.

“ La surface du terrain dans le canton Hincks est très inégale et montagneuse, mais dans les vallées et les endroits plats le sol est très fertile et produit d'excellentes récoltes de blé, d'avoine, de patates, etc. Presque tout le terrain propre à des établissements, dans la partie que j'ai arpentée, est déjà occupé, et plusieurs des colons sont relativement à l'aise. Au Lac Ste-Marie il y a une jolie église catholique romaine et un prêtre résidant; outre cela, il y a deux écoles en opération dans le township. La population, d'après le dernier recensement, est de 495 âmes.

On rencontre en plusieurs endroits des indices de phosphate, de fer et d'autres minéraux.

Un pont sur la rivière Gatineau est absolument nécessaire, vu que les colons transigent leurs affaires sur le côté ouest de la dite rivière.”

APPENDICE No. 24.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE LA RIVIÈRE GATINEAU,
EN FACE DU CANTON HINCKS.—PAR JAMES McARTHUR, A. P.

“ La surface du terrain dans les 7ème et 8ème rangs est beaucoup brisée par les élévations, dont quelques-unes ont quatre cents pieds de hauteur, mais le sol dans les vallées produit d'excellentes récoltes.

Il y a cinq îles dans la rivière Gatineau, en face du canton Hincks, respectivement numérotées A B C D et E. Toutes, à l'exception de C, appartiennent au dit canton, vu que le canal principal coule du côté voisin d'icelles. Deux d'entre elles, A et B, sont propres à la culture; elles contiennent environ l'une douze acres et l'autre cinq. Il y en a plusieurs qui réclament ces îles, mais je pense qu'elles ne devraient pas être vendues, vu que dans l'avenir on pourrait en avoir besoin pour des sites de chemins de fer ou de ponts.”

APPENDICE No. 25.

ARPENTAGE DE CERTAINES PARTIES DES RIVIÈRES ST-JEAN,
MINGAN, NATASHQUAN ET AUX ESQUIMAUX.

*A l'Honorable W. W. LYNCH,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.*

HONORABLE MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai terminé les travaux d'arpentage que j'avais ordre de faire, d'après vos instructions en date des 14 et 20 juillet dernier, dans certaines parties des rivières St-Jean, Mingan, Natashquan et aux Esquimaux, et de vous en soumettre le rapport suivant:

La rivière St-Jean coule à travers les Laurentides et va se jeter dans le golfe St-Laurent à environ 70 milles en bas de la rivière Moisie. Elle est navigable pour les canots sur un parcours de 30 milles jusqu'à une forte chute qui interrompt la navigation.

Les rives depuis son embouchure jusqu'à environ 3 milles sont des falaises d'argile sur laquelle repose une couche de sable mélangé avec de la terre noire qui rend ce terrain propre à la culture des pommes de terre et de l'avoine. M. Sirois et quelques autres habitants ont fait une assez bonne récolte, cette année. L'épaisseur de cette couche de terre varie de 10 à 50 pieds.

De là jusqu'à 15 milles, la même côte d'argile se prolonge, mais le terrain supérieur n'est pas tout-à-fait d'aussi bonne qualité.

Les bois que j'ai remarqués, sont: l'épinette blanche, le sapin, le bouleau, l'aulne et le saule. La grosseur de ces bois varie de 3 à 8 pouces de diamètre.

De là jusqu'au point où j'ai terminé mes opérations, ce ne sont que des montagnes de granit qui bordent la rivière. La hauteur de ces montagnes est de 100 à 900 pieds.

Le climat est des plus salubres, mais l'été est court. Cet été, la température a été plus douce que d'habitude. Si j'excepte les 29, 30 et 31 juillet qui ont été un peu plus froids, la saison a été pour ainsi dire plus chaude que sous notre latitude. Il n'y a pas eu autant de brume qu'à l'ordinaire, pendant les mois d'août et septembre. En général, l'été a été très-sec. Les 21, 22 et 23 septembre ont été remarquables par un fort vent d'est accompagné de pluie. Durant cette tempête, plusieurs barges qui faisaient la pêche sur les bancs de St-Jean ont été poussées vers la côte et perdues, mais il n'y a eu aucune perte de vie. D'autres furent chassées, avec plus ou moins d'avaries, jusqu'au havre de Magpie. La pêche à la morue a été assez considérable, cette année. M. Sirois en a pris, pour sa part, environ mille quintaux, et les Robin, quatre mille.

Au point de vue de l'agriculture, j'ai remarqué que les pêcheurs pourraient, sans perte de temps pour la pêche, cultiver des légumes comme la patate, le chou, etc., qui viennent bien. Ce serait une excellente affaire pour eux qui n'ont que du poisson pour nourriture en hiver; ils paient \$3 pour une barrique. Malheureusement, comme disait un pêcheur avec pleine connaissance de cause, ils sont livrés à la pêche, et ils croiraient tout perdre en prenant une heure pour se livrer à la culture. Les autorités rendraient un service immense à ces gens en leur procurant, au printemps prochain, des plants de patates et légumes, et en les obligeant à les ensemercer.

Quoique je n'aie pas été envoyé spécialement pour constater la pêche qui peut se faire dans ces rivières, je me permettrai de mentionner les observations que j'ai faites durant mon exploration.

Les renseignements que j'ai pris relativement à la valeur de cette rivière, au

point de vue de la pêche au saumon, ne s'accordent pas toujours. Mais j'ai lieu de croire, d'après ce que j'ai vu et d'après l'avis d'un homme qui m'accompagnait et qui s'y entend, que cette rivière est très fréquentée par le saumon. Les remous sont indiqués sur le plan que j'ai soumis au bureau. Il n'y a aucun obstacle qui puisse empêcher le saumon de fréquenter cette rivière. Je n'ai pu cependant constater par moi-même la présence du saumon, car la saison était trop avancée; il était monté au-dessus des chutes. Il y a quelques amateurs qui ont droit de pêcher à la ligne aux chutes. Ils ont pris jusqu'à 27 saumons dans deux jours. Pour en prendre autant à la ligne dans cet espace de temps, il faut qu'il y en ait beaucoup.

Quoiqu'il soit d'habitude ailleurs de louer la rivière par remou, je ne conseillerais pas cette méthode, parce que les dépenses que cette pêche nécessite sont trop considérables. Il vaudrait mieux louer toute la rivière à un seul homme ou à une compagnie.

Je n'ai entendu dire à personne que cette rivière était pillée, comme il arrive en beaucoup d'endroits. M. Chambers, qui est le gardien des chutes, fait une bonne surveillance.

La rivière Mingan, comme la rivière St-Jean, traverse les Laurentides du N. E. au S. O., et se jette dans le St-Laurent. Elle est navigable pour les canots légers jusqu'au pied du grand rapide, à une distance de 9 milles environ. Il est impossible d'aller plus haut, la navigation étant interrompue par une suite de rapides impraticables.

Les rives, à partir du fleuve jusqu'au pied de la première chute, environ 5 milles, sont, comme à St-Jean, des falaises de terre glaise sur laquelle repose une couche de sable mélangé avec de la terre noire. L'épaisseur de cette couche de terre est de 10 à 25 pieds. J'ai remarqué que la qualité de l'argile était la même que celle de St-Jean. Elle se rencontre encore sous la même forme à Natashquan.

On trouve, en cette partie de la rivière, du sapin, de l'épinette et du bouleau. La dimension de ce bois varie de 3 à 7 pouces de diamètre.

De la première chute jusqu'à dix milles où j'ai terminé mes opérations, les rives sont des rochers de granit. Par-ci, par-là, nous trouvons quelques arbres brûlés dans un incendie qui a eu lieu, il y a quelques années. La hauteur des montagnes est de 100 à 500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le climat est le même qu'à St-Jean, ainsi que la température.

Pendant notre séjour en cet endroit, des pêcheurs ont capturé une magnifique

baleine de 98 pieds de long ; c'était la troisième qu'ils prenaient cette année, elle a donné près de 80 barils d'huile. Les deux autres étaient plus petites que celle-là.

Je ne crois pas que la pêche à la morue soit jamais abondante à Mingan. La compagnie de la Baie d'Hudson y a un magnifique poste. Le commis nous a reçus avec beaucoup de courtoisie.

M. Duguay, garde-pêche pour le département des pêcheries à Ottawa, réside là.

La pêche au saumon a été bonne cette année, bien que ceux qui ont une licence n'aient pas les meilleurs endroits de pêche.

On ne néglige pas comme à St-Jean l'agriculture. Là, les pêcheurs cultivent autant qu'il leur est permis de le faire. Les patates, les choux et les autres légumes y viennent très-bien. L'officier de la compagnie en avait une magnifique récolte, et il a aussi plusieurs bêtes à cornes et un très-beau cheval. Je mentionne ce fait, car il est rare sur la côte.

Il n'y a pas beaucoup de monde à Mingan ; à part l'officier de la compagnie il n'y a pas plus que trois ou quatre habitants.

C'est à Mingan que se réunissent les sauvages quand ils reviennent de la chasse. Ils y passent à peu près deux mois et remontent dans les terres.

D'après ce que j'ai pu voir, la pêche au saumon est très abondante dans cette rivière. Je ne puis mentionner combien on en a pris cette année, car je crois que ces gens ont intérêt à ne pas dire la vérité.

Depuis l'embouchure jusqu'à la première chute, les remous indiqués ne sont pas les meilleurs, mais je dois dire que ceux qui sont au-dessus sont plus qu'excellents. Cela s'explique : le saumon ayant franchi la première chute, cherche nécessairement un endroit où il puisse se reposer. La hauteur des petites chutes n'est que de 4 à 6 pieds, tandis que la première est de 46-18 pieds.

Vu le nombre des chutes mentionnées, l'on pourrait croire qu'il serait peu avantageux d'aller jusqu'au grand rapide. Les portages sont si faciles et si courts que ce n'est point un obstacle. C'est une des plus belles rivières pour le saumon. Rendu à la saison du frai, le saumon monte le grand rapide et va, d'après les rapports, jusqu'à vingt lieues dans l'intérieur. La loi de pêche est strictement observée comme à St-Jean.

La partie de la rivière Natashquan que j'ai explorée court presque parallèlement au golfe St-Laurent, et se jette dans ce golfe au nord de la pointe Natashquan. Cette partie de la rivière est navigable pour les chaloupes d'une moyenne grosseur, jusqu'au pied de la première chute qui est à douze milles environ de l'embouchure. Les amateurs qui ont un permis de pêche aux chutes y ont une magnifique résidence.

Comme je l'ai fait remarquer plus haut au sujet du terrain qui borde la rivière Mingan, c'est la même composition géologique; la couche d'argile se voit seulement dans les îles, mais elle existe à une faible profondeur sur les rives. Le terrain constituant ces rives est du sable mélangé avec une espèce de terre provenant des feuilles mortes et de la mousse qui y croît en abondance. Il est peu cultivable.

Le bois est assez beau sur les rivages; mais sur les îles il atteint rarement 5 à 6 pouces de diamètre. Les espèces qui y dominent sont l'épinette, le bouleau, le sapin et quelques trembles; il y a aussi des aulnes et quelques cèdres.

Le climat n'est pas aussi sain qu'à St-Jean et Mingan. Durant les trois semaines que j'ai passées là, il y a eu beaucoup de brume, et il a plu la majeure partie du temps.

Le vent du N. O. se fait sentir très-fort à l'embouchure de cette rivière. Il n'y a eu, cet été, qu'un coup de vent qui a fait dommage au havre; cinq barges furent jetées à terre et deux d'entre elles furent brisées.

La pêche à la morue a été assez bonne cette année; mais c'est celle du hareng qui est la meilleure. Lorsque je suis parti, les pêcheurs étaient satisfaits. Je me permettrai, au sujet de la pêche du hareng, de mentionner un fait que j'ai constaté. C'est la destruction complète du hareng dans ces parages. Et qui en est la cause? assurément ce ne sont pas ces malheureux pêcheurs qui habitent la place et qui n'ont d'autres ressources que cette pêche.

M. l'abbé Côté, missionnaire de l'endroit, m'a fait remarquer comment on enlevait, pour ainsi dire, le pain des *Cayens*. Le jour suivant, je vis des bateaux pêcheurs qui couvraient le havre en tous sens. Lorsqu'ils rencontraient un *banc* de hareng, ils jetaient leur seine et capturait tout le poisson qui s'y trouvait. Ils prirent 60 barils de hareng d'un seul coup de seine; sur ces 60 barils 20 seulement étaient bons à saler; le reste, c'est-à-dire les deux tiers, fut jeté à la mer. Si au lieu de seiner, on avait tendu des rets, le petit poisson se serait échappé et aurait été une ressource pour les années subséquentes. M. l'abbé Côté, qui s'intéresse avec toute l'ardeur d'un vrai missionnaire, aurait plusieurs griefs à exposer auprès des autorités: par exemple, le permis des licences pour vendre des boissons alcooliques est-il nécessaire

dans un pays où les gens ont toutes les peines du monde à se procurer le nécessaire ? L'année dernière, il y a eu deux pertes de vie : c'est la boisson qui en a été la cause.

Si l'on veut promouvoir les intérêts de la pêche, je crois que l'on ferait bien de prendre des moyens plus énergiques.

La culture est bien difficile, pour ne pas dire impossible, dans cette partie de la côte; cependant j'ai vu de petits champs de patates assez bien réussis, mais ils ont demandé beaucoup de soins. Le succès est plutôt dû à la patience et à l'amour de la culture, qu'à la qualité du sol.

Outre la pêche qui se fait en été, il y a la chasse au loup-marin. Elle commence vers la fin de mars ou aux premiers jours d'avril, et dure jusqu'à la fin de mai. Cette année, la chasse a été pénible et peu fructueuse.

Les remous à saumons dans cette rivière sont, en grande partie, près de la chute. Le capitaine Joncas qui exploite la rivière depuis quatre ans, fait, en général, d'excellentes pêches. Cet été, cependant, il n'a pas aussi bien réussi. Le nombre de barils pris est de 125 en moyenne par année. En général le saumon abonde dans cette rivière. Je crois que le département a déjà loué à des amateurs les remous qui sont au pied des chutes.

Le loup-marin remonte cette rivière en grande quantité.

La rivière aux Esquimaux — connue sous le nom de rivière St-Paul — se jette dans le havre de Bonne Espérance. Elle se divise en deux branches à quatre milles environ de son embouchure. L'un des bras, celui de l'est, est connu sous le nom de rapide Champagne; celui de l'ouest, rapide à la Perche. Elle est navigable pour les vaisseaux d'un tonnage assez considérable jusqu'à cinq milles. De là, jusqu'à l'endroit où j'ai terminé mes opérations, les canots ordinaires peuvent aller aisément. M. Chevalier m'a assuré qu'à partir du pied de ces rapides jusqu'aux chutes, il y avait de 80 à 90 milles.

Cette rivière est bordée de montagnes de granit. Il pousse des arbres qui semblent prendre racine dans la mousse qui recouvre quelquefois ces rochers. Il n'y a aucun endroit où la végétation soit possible si l'on excepte quelques morceaux de prairie qui ne valent presque pas la peine d'être mentionnés.

Les seuls bois qui croissent sont le sapin, l'épinette et quelques bouleaux. La nature du sol ne permet pas à ces arbres d'atteindre une grosseur qui dépasse 3 à 4 pouces de diamètre. Cependant, le bois est d'une qualité un peu meilleure au haut de la rivière.

La température, quoique assez saine, est dure ; il fait froid généralement, quoique nous ayions eu de magnifiques journées. Pendant notre séjour en cet endroit, il a fait mauvais pendant une grande partie du temps, soit de la brume ou de la pluie accompagnée de brume. La chaleur même dans les belles journées n'est jamais intense.

Il ne se fait aucune culture.

La seule occupation des habitants est, en été, la pêche à la morue, et au printemps, la chasse au loup-marin. Cette année, la pêche et la chasse ont été assez bonnes, mais je ne puis préciser le nombre de barriques qu'on a remplies. C'est une des meilleures places de la côte pour la pêche.

Le rapport que j'ai obtenu au sujet de la pêche au saumon qui se fait et peut se faire dans cette rivière, est des plus beaux. C'est la rivière la plus fréquentée par le saumon. M. Chevalier, qui a loué cette rivière, ne l'exploite pas comme il pourrait le faire. Ce brave pêcheur est trop pauvre, pour ne pas l'accuser de négligence, pour en retirer le bénéfice désirable. Jamais il ne dépasse de 60 à 80 barils par an, et un homme qui aurait droit de pêcher, pourrait assurément prendre en moyenne 500 barils de saumon, sans diminuer la richesse de la rivière.

Chaque remou indiqué est une bonne place de pêche. M. Chevalier n'exploite pas le remou qui se trouve indiqué près de sa résidence : de sorte que le département peut facilement louer à d'autres personnes les autres remous, sans nuire à M. Chevalier.

Le loup-marin fréquente beaucoup cette rivière.

Je ne sache pas qu'il y ait un gardien pour cette rivière.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

C. E. FORGUES, A. P.

Malbaie, novembre 1885.

APPENDICE No. 26.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DU CANTON DUHAMEL,
COMTÉ DE PONTIAC, P. Q.—Par PAUL T. C. DUMAIS, A. P.

“ Tout le terrain que j'ai arpenté dans ce canton a passé au feu depuis 16 ou 18 ans. La pousse nouvelle est le tremble, le bouleau, le saule et le cerisier. On remarque quelques petits bouquets de bois vert, dans les endroits humides, près des ruisseaux, rivières et lacs.

Le bois qui a passé au feu et qui est encore debout, surtout le cèdre qui s'y trouve en assez grande quantité, peut servir à la construction des premières habitations des colons et au bois de chauffage. Mais il y aura toujours un grand inconvénient pour se procurer les bois de sciage et de construction.

Le chemin du lac des Quinze qui traverse le canton de l'ouest à l'est, est un ancien chemin de chantier, et est d'une grande utilité pour les colons. On y passe assez facilement en voiture roulante. Celui de Paradis, n'est qu'un chemin d'hiver.

Des pouvoirs d'eau, sur la rivière à la Loutre et sur la branche nord de la petite rivière Blanche, peuvent être assez avantageusement obtenus en construisant des chaussées à la tête des petits rapides.

L'île à l'Orignal qui contient une superficie de 1,800 acres est toute en bois vert. Le jeune pin rouge y domine, le cèdre, le sapin, l'épinette et le bouleau y sont en abondance. J'ai constaté qu'elle avait passé au feu, il y a 50 ou 60 ans, et que le plus gros bois ne dépassait pas 18 pouces à la souche. Je me permettrai de suggérer à votre département, de conserver cette île comme ressource pour le bois, pour les besoins futurs de la colonisation, et je n'ai pas de doute qu'elle serait en bonnes mains, si elle était octroyée à la société de colonisation du lac Témiscamingue dans ce but. Le sol sur l'île est très riche, étant composé de terre grise et jaune argileuse avec un humus de 4 à 10 pouces d'épaisseur.

La mine d'argent, située à l'angle nord-ouest du canton Duhamel, est en opération depuis le printemps dernier. Des engins pour broyer et des forets à vapeur y ont été installés. On y a extrait plusieurs tonnes de minerais dans le courant de l'été dernier. M. Wright, le propriétaire, doit dans quelques jours aller y installer une fournaise pour y fondre le minéral.

APPENDICE No. 27.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON
LORRAIN, COMTÉ DE PONTIAC, P. Q.—Par PAUL T. C. DUMAIS, A. P.

“Le sol dans la partie arpentée, est très propre à la culture, et est composé de terre noire, grise et jaune d'excellente qualité. Les deux tiers, environ, ont passé au feu, à la même époque que le canton Duhamel; et le reste est en bois vert mélangé tel que sapin, épinette, bouleau, merisier et tremble. Le pin blanc s'y trouve en très petite quantité, et n'est d'aucune importance pour le commerce.”

APPENDICE No. 28.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DU TOWNSHIP BRASSARD.
—Par JÉRÉMIE LAPORTE, A. P.

“Les terrains arpentés sont généralement très propres à la culture, à l'exception de la partie qui borde la rivière des Aulnaies depuis la ligne latérale N. E. jusqu'au lot No. 25; car le terrain dans cette partie, pour environ vingt chaînes de chaque côté de la rivière, est trop bas pour pouvoir être drainé.

La partie à l'est de la rivière des Aulnaies est généralement très brisée et presque toute en brûlé; celle à l'ouest de cette rivière est aussi en brûlé, pour la plus grande partie, mais moins brisée. La partie S. O. du township est généralement en bois vert, et renferme quelques érablières.”

APPENDICE No. 29.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR LES RELEVÉS DE LACS ET DE RIVIÈRES
DANS LES COMTÉS DE CHAMPLAIN ET PORTNEUF.—Par J. M.
CROTEAU, A. P.

“Le sol de la contrée que j'ai parcourue est granitique, n'offrant aucun caractère particulier; il est très montagneux et tout-à-fait impropre à la culture.

La forêt se compose généralement d'arbres très petits, excepté près des bords de la Batiscan, où l'on rencontre du merisier propre à l'exploitation. Le sapin, l'épinette et le bouleau, sont les essences forestières qui dominent.

Le climat m'a semblé être le même que celui des paroisses environnantes de Québec.

Les lacs, d'un aspect fort pittoresque, sont en général très poissonneux ; les espèces que l'on y rencontre le plus sont la truite et le goujon."

APPENDICE No. 30.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR LE RELEVÉ DE PARTIE DES RIVIÈRES
UPIKAUBA ET AUX ÉCORCES.—Par J. MALTAIS, A. P.

"L'aspect de ces rivières et de leurs abords est très-pittoresque. Il y a, dans l'embouchure de l'Upikauba environ dix milles de rapides, bordés de montagnes escarpées, que le feu a complètement déboisées. En arrière de ces montagnes, le sol est cependant couvert d'un magnifique bois vert consistant en épinette blanche à billots, épinette noire, sapin et bouleau.

Au-dessus, jusqu'au point où j'ai terminé, des rapides situés de distance en distance contrastent avec la monotonie des eaux mortes. Ici encore, on y remarque des montagnes, mais plus basses et plus éloignées des bords de la rivière, ainsi qu'une riche croissance de bois de commerce, surtout l'épinette blanche à billots ; mais, sur les rives de son principal tributaire, le Petit-Pikauba, ce bois y est encore en plus grande abondance. Le sol y est moins montagneux ; seulement quelques petites élévations et du terrain plan.

Le cours de la rivière aux Ecorces offre à peu près les mêmes perspectives. Cinq milles de rapides à son embouchure, après quoi des eaux mortes, quelques petits rapides, et un lac qui porte le même nom. Le sol de chaque côté, généralement plan, bien qu'on y remarque encore quelques petites élévations, est couvert de magnifiques forêts de bois de commerce, lequel est le même que sur la rivière Upikauba."

APPENDICE No. 31.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR LA SUBDIVISION DES RANGS 6, 7, 8 ET 9
DU CANTON CHÉNIER, COMTÉ DE RIMOUSKI.—Par G. GARON, A. P.

"Le terrain, dans les premier, deuxième et troisième rangs, est de première qualité, mais les rangs 4 et 5 sont montagneux et pour ainsi dire incultes, à l'exception du voisinage des lignes extérieures où le terrain est assez uni et propre à la culture.

Le terrain, au centre de ce canton, étant généralement de seconde qualité et brisé par de nombreux lacs, offre peu d'avantage à la colonisation, mais à chaque extrémité, le sol, composé de terre jaune et grise, est bon, assez uni, et peut être colonisé avec avantage.

Les bois de commerce sont l'épinette, le cèdre, le merisier et le pin, cette dernière espèce a en partie été enlevée pour l'exportation, mais on en rencontre encore en plusieurs endroits.

La truite est très abondante dans tous les lacs et notamment dans le lac des Baies et le lac Touradif où j'ai rencontré plusieurs personnes y faisant la pêche."

APPENDICE No. 32.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON ROSS.—Par JEAN MAMTAIS, A. P.

"Le terrain est en général onduleux, mais bien propre à la culture; on y voit très peu de montagnes. Le sol est de terre jaune sableuse, couvert en quelques endroits d'une couche de terre noire. L'on y rencontre, en général, beaucoup de bois de commerce, tel que l'épinette blanche à billots, l'épinette rouge, le bouleau, l'épinette noire et le cyprès. Ce terrain est arrosé par la rivière aux Iroquois et la rivière Ouiatchouaniche; cette dernière est assez considérable pour la descente des billots et offre plusieurs endroits propres pour des places de moulins."

APPENDICE No. 33.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE CERTAINS LOTS DANS LE CANTON DE STANDON.—Par GEO. P. ROY, A. P.

"Le pays est montagneux, mais couvert de bon bois. Il y a de belles et bonnes sucreries dans les lots 22, 23 et 24, du 1er rang, ainsi que dans les terres qui restent au gouvernement dans le 2me et le 3me rang, et dans ce dernier surtout d'excellent bois de commerce. Quant aux lots renversés, pour cinq ou six arpents, à partir de la rivière Etchemin, dans le 1er rang, le terrain est bon quoiqu'un peu pierreux. La partie nord-ouest est occupée par une montagne qui n'est pas cultivable, mais sur le penchant de laquelle, du côté de la rivière, il y a d'excellentes sucreries et du bois de commerce.

Dans le 2me rang, les lots renversés contiennent à peu près vingt ou vingt-cinq acres de bonne terre, sur le bord de la rivière, mais la partie en arrière a peu de valeur à part le bois qu'elle contient.

Les lots du 3me rang, sont les plus courts, mais la terre est meilleure que dans le 2me rang, et il y a de bonnes sucreries vers le pied de la montagne.”

APPENDICE No. 34.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPEMENT D'UNE PARTIE DU CANTON

MASSON.—Par T. C. DE LACHEVROTIERE, A. P.

“Le terrain que je viens d'arpenter dans le canton Masson, est généralement plan et uni. Les deux tiers au moins sont en brûlé, et en plusieurs endroits le feu a ravagé à net; ce qui permettra au colon, avec peu de travail, de mettre le sol en état de culture. Le sol, composé d'une terre jaune forte quoique rocheuse par endroits, m'a paru d'une excellente qualité pour la culture des céréales. Les grains, que j'ai vu croître sur les lots occupés par les colons qui sont établis sur les bords de la rivière Matawin, dans ce canton, étaient de belle apparence, ce qui prouve la fertilité du sol.

Le feu a dévasté ce canton ainsi qu'une grande partie du territoire avoisinant la Matawin, il y a bien des années, et le bois qui existe maintenant est une seconde pousse composée, en grande partie, dans les places hautes, de petits bouleaux et peupliers, et dans les places basses, de petits cyprès. Le bois primitif le plus commun était le cèdre, l'épinette blanche et rouge, et le sapin, dans les fonds. Sur les hauteurs, c'était le bouleau, le merisier et le pin, tel qu'on le voit par les corps morts qui jonchent le sol. Cependant on voit encore çà et là quelques pousses de vieux bois vert, restées, comme des îles, et qui paraissent avoir été épargnées par l'incendie. On a coupé dans ce canton, cet hiver, pour le commerce, plusieurs mille billots de pin pour les MM. Hall, possesseurs des limites.

L'île de France, comme le reste, a été ravagée par l'incendie dans toute son étendue, elle est boisée maintenant d'une seconde pousse de petits bois consistant en bouleaux, peupliers, trembles et petits cyprès, dans les bas-fonds avoisinant la rivière, c'est l'aulne, l'orme et le frêne. Elle contient 1,413 acres en superficie. A l'exception de deux petites montagnes rocheuses sises sur le milieu, le reste est plan et cultivable; le sol est de terre jaune de bonne qualité.

APPENDICE No. 35.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR LE RELEVÉ DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP
COMTÉ DE MASKINONGÉ.—Par HECTOR LEBER, A. P.

“ Voici une description générale de la petite région que j'ai parcourue, touchant sa conformation, ses forêts, la qualité de son sol, les dépôts métalliques, son gibier et son poisson.

Le terrain arrosé par cette partie de la Rivière-du-Loup est généralement montagneux et rocheux. La hauteur des montagnes varie de soixante à deux cents pieds, et leur inclinaison de quatre à au-delà de quatre-vingts pieds. Plusieurs caps même, présentent l'aspect de murailles verticales.

Au nord-ouest du canton Chapleau, à l'est de la Rivière-du-Loup, au-delà de la portée de la vue, et à l'ouest jusqu'à la région du lac des Iles et du lac Sorcier, tout le pays a été, depuis une douzaine d'années, ravagé par le feu.

La valeur du bois de service détruit par ces feux est énorme.

Le terrain baigné par le grand lac des Iles, par le lac Sorcier et le lac *Sans-Bout* et leurs décharges, et les terrains adjacents du côté de l'ouest ont été préservés du feu.

La forêt contient encore, en ces endroits, du pin, de l'épinette et du cèdre, en assez grande quantité.

La hauteur des sources de la rivière peut excéder, de trois cents pieds, la hauteur du point de départ de mes opérations.

Le terrain cultivable s'y trouve par compeaux isolés plus ou moins étendus; je les ai indiqués sur le plan ainsi que les gorges des montagnes franchissables d'un lac à l'autre.

J'ai trouvé un peu de minerai de fer à la surface du roc, sur la côte du sud du crique Spaulding, près de son embouchure dans la rivière principale; l'endroit où j'ai trouvé ce fer est aussi indiqué sur mon plan. Autour du lac Sorcier, je n'ai pas vu de fer, mais la variation de l'aiguille aimantée y subit des altérations variant de 10° à 45°.

Sur la côte ouest du lac du Côteau, se trouve une veine de quartz d'environ vingt pouces de largeur, sur une longueur de dix ou douze pieds, au bout de laquelle

la veine plonge dans le roc. Cette veine présente à sa surface quelques petites globules d'argent. La veine se trouve marquée sur mon plan.

Outre le gibier errant, tel que le vison, la loutre et autres, il y a, dans cette partie de la Rivière-du-Loup, une quantité assez considérable de castor. Si la chasse au castor était prohibée durant dix années, ce gibier s'y multiplierait prodigieusement.

Excepté dans les branches du lac Sorcier au grand lac des Iles et du lac Sans-Bout, la petite truite est d'une abondance étonnante dans cette partie de la Rivière-du-Loup, mais on n'y trouve pas d'autre poisson."

APPENDICE No. 36.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DE PARTIE DU CANTON DEQUEN.—Par GEO. B. DU TREMBLAY, A. P.

"Cette partie du canton de Dequen que j'ai arpentée en arrière du 4e rang, entre le lac Bouchette et la rivière Métabetchouan, a une superficie de 35,879 acres.

Les observations astronomiques que j'ai établies au départ, à l'angle N. O. du canton, ont été calculées d'après la latitude prise sur le lieu— $48^{\circ} 17' 08''$ —et sur la longitude tirée du plan officiel du territoire—4h. 49m.

Je suis heureux de vous informer que ce canton, d'environ 100 milles carrés, est, dans son ensemble, propre à la culture, couvert de beaux bois et sera vendu assez avantageusement pour des lots à ferme.

Les rangs A, B, C, une partie des rangs V et VI dans la vallée de la rivière Métabetchouan, et une partie des rangs XIII, IX, X, XI, XII, XIII et XIV, tels que montrés en jaune sur le plan, sont des lopins considérables de terre forte argileuse de première classe et ne sont obstrués par rien de nuisible. Il n'y a là ni roches, ni collines, ni montagnes.

Le reste du canton indiqué en rouge sur le plan, est en général de terre jaune-rocheuse, souvent entrecoupée par des irrégularités ou des petits crans. Mais ces accidents du sol sont rares et n'occupent qu'un petit espace. Je recommande, néanmoins, cette partie comme étant suffisamment bonne pour être vendue avantageusement et sans perte.

Une troisième partie comprenant environ $\frac{1}{5}$ du terrain arpenté est entrecoupée par une suite de montagnes, de crans dénudés et abrupts, et est en conséquence impropre à la culture, tel que le tout apparaît en détail sur le plan.

Ce canton est couvert de beau bois vert de toutes les essences. Il y a cependant trois brûlés, lesquels figurent dans toutes leurs proportions sur le plan.

Il y a une assez grande quantité de grosses épinettes à billots dans les deux vallées de terre arable représentées en jaune. J'ai remarqué là la présence de tous les bois du Saguenay qui croissent seulement sur les meilleurs terrains.

La deuxième classe de terrain représenté en rouge est couvert des essences suivantes dans l'ordre de leur abondance : sapin, épinette blanche et rouge, bouleau blanc et rouge, merisier, franc frêne, aulne commune, cormier, épinette noire, frêne rouge, frêne de savanes, frêne noir, merisier blanc, petite merise, peuplier du Canada, pin rouge, pin gris, plaine bâtarde, saule noir, tremble et vinaigrier.

Environ 10,000 billots d'épinette ont été coupés cet hiver (1885-86) par des *jobbers*, en dedans des lignes extérieures du canton, et il paraît y en avoir eu autant de faits les années dernières. Comme ces terrains ne sont pas sous licence, le garde forestier en charge de cette division a dû vous en informer.

Ce canton est arrosé par la rivière Métabetchouan, la rivière Noire, la rivière à Prudent, la rivière qui mène du train, par les lacs St-Paul, aux Carcajoux, à la Passe, au Portage et par plusieurs ruisseaux magnifiques qui le sillonnent. Il y a plusieurs places de moulins sur la rivière Métabetchouan. Les lacs sont généralement poissonneux, leurs eaux sont pures et ils occupent, en somme, une superficie de 917 acres, 3 R, 37 P.

Les *squatters* qui ont fait des ébauchés de défrichements en profondeur du XV R. ainsi que les colons qui habitent les rives du lac Bouchette, parlent avantageusement du climat.

M. le curé Girard, de St-Louis de Métabetchouan, s'occupe avec succès de promouvoir les intérêts de la colonisation dans cette partie importante du territoire.

Le chemin de colonisation qui conduit au lac Bouchette, a été fait sous ses soins intelligents, et sera, je l'espère, poursuivi à travers le canton de Duquen, en suivant sa ligne de centre, jusqu'à la rivière Métabetchouan. Ce domaine, actuellement le plus important de toute la vallée du lac St-Jean, par sa position sur le parcours immédiat du chemin de fer, sera avant peu un foyer convergent de colonisation. La présence du chemin de fer commandera le résultat."

APPENDICE No. 37.

TABLEAU SPECIAL des Officiers, etc., employés dans différents bureaux du
Cadastre pendant les douze mois expirés le 30 juin 1886.

Noms.	Localité—Emploi.....	Salaire annuel.	REMARQUES..
	MONTRÉAL.	\$ cts.	
F. W. Blaiklock.....	Arpenteur et Dessinateur	1,200 00	
G. A. Varin.....	Inspecteur	1,300 00	
	TROIS-RIVIERES ET BONAVENTURE.		
L. O. A. Arcand.....	Arpenteur et Dessinateur.....	1,200 00	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 38.

TABEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux de cadastre de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe, du 1er juillet 1885 au 30 juin 1886.

Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de lots entrés au livre de renvoi.	Par qui cadastré.
		Acres.	Roods.	Perches.		
Stanstead.....	Canton Bariston.....	65,240	1,548	Geo. P. Roy.
do	" Barford.....	40,320	1,447	"
Beauce	" Shenley.....	73,800	1,211	F. O. A. Legendre.
Compt n.....	" Eaton.....	65,000	1,686	J. Geo Bignell.
Brome.....	" Brome.....	88,750	1,466	A. W. Mitchell.
Drummond.....	" Simpson.....	69,840	670	J. N. Gastonguay.
Ottawa.....	" Wright.....	53,080	607	John Johnston.
Kamouraska.....	Ile aux Lièvres.....	2,002	20	J. C. Desmeules.
Terrebonne.....	Paroisse St. Hippolyte.....	41,220	435	J. H. Leclair.
Dorchester.....	" St. Léon de Standon.....	83,440	830	Geo. P. Roy.
Gaspé.....	Canton Tourlelle.....	55,800	529	C. Sam. Lepage.
do	" Cap-Chat.....	75,600	814	"
do	Ste. Anne des Monts, fief.....	J. Sullivan.
Huntingdon.....	Canton Havelock.....	23,520	368	"
do	" Hemmingford (partie).....	36	N. H. Greene.
Brome.....	" Potton.....	30,320	648	A. W. Mitchell.
do	" " Ouest.....	31,716	519	
do	" " Est.....	
	Totaux.....	799,648	12,834	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 39.

BUREAU DU CADASTRE,

MONTRÉAL, 25 octobre 1886.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

Conformément à votre lettre du 8 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre le présent rapport touchant les travaux effectués par le bureau du cadastre de Montréal durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1886.

J'ai fait divers arpentages particuliers et vérifications sur le terrain, ayant pour but la correction des erreurs et omissions découvertes dans les cadastres ci-après mentionnés.

CITÉ DE MONTRÉAL.

Dans les quartiers St-Laurent et Ste-Marie, trois numéros ont été corrigés.

COMTÉ D'HOCHELAGA.

Dans la paroisse Montréal et les villages de Côte de la Visitation et du Côteau St-Louis, vérification et correction de six numéros.

COMTÉ DE LAVAL.

Paroisse St-Martin, deux numéros vérifiés et corrigés.

COMTÉ DE MISSISQUOI.

Après vérification spéciale, quarante-deux numéros ont été corrigés dans les paroisses St-Romuald de Farnham, St-Armand-Est, St-Armand-Ouest, St-George de Clarenceville, et dans le canton Stanbridge.

COMTÉ DE ST-HYACINTHE.

Cinquante-neuf numéros ont été vérifiés et corrigés dans la paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe.

COMTÉ D'YAMASKA.

J'ai fait un nouvel arpentage de la paroisse St-Thomas de Pierreville, y compris un relevé spécial de la rivière St-François et de la partie du lac St-Pierre faisant front à la dite paroisse. J'ai préparé un plan de la paroisse ainsi qu'un plan particulier du village (celui-ci, à l'échelle de 100 pieds au pouce) et ai fait le calcul de la superficie des lots (environ 200) compris dans ce dernier.

Ces données sont maintenant suffisantes pour me permettre de construire un nouveau plan du cadastre de la paroisse et du village, aussitôt que le gouvernement en ordonnera la préparation.

COMTÉ DE STANSTEAD.

Le cadastre du village de Beebe-Plain a été refait complètement, et le plan et le livre de renvoi que j'en ai préparés, ont été déposés au département des Terres de la Couronne. En rapport avec l'arpentage de ce village, qui renferme cent quarante lots, j'ai relevé huit milles de chemins, trois milles et quart du chemin de fer "Passumpsic", et trois milles de la rivière "Tomifobia."

En outre de ce qui précède nous avons fait, au bureau, les copies de vingt-cinq plans de paroisses et villages, ainsi que plusieurs réductions de plans. De plus, vingt-quatre subdivisions de lots ont été examinés, et rapport en a été fait tel que requis.

A part les renseignements donnés à un bon nombre de personnes qui se sont adressées à ce bureau durant l'année, au sujet d'affaires concernant le cadastre, nous avons reçu quatre-vingt-dix lettres et en avons expédié quatre-vingt-treize.

Le tout respectueusement soumis.

Votre obéissant serviteur,

F. W. BLAICKLOCK,

A. P.

APPENDICE No. 40.

BUREAU DU CADASTRE,

Trois-Rivières, 5 juillet 1886.

E. E. TACHÉ, ECR.,

*Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,**Québec.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire un rapport détaillé, accompagné d'un tableau général, des travaux exécutés par le bureau du cadastre de Trois-Rivières depuis le 30 juin 1885 au 30 juin 1886.

Conformément aux instructions de l'honorable commissaire des Terres de la Couronne, en date du 9 juin 1885, je me suis, quelques jours après, transporté à Matapédia, dans le canton Ristigouche, comté de Bonaventure, afin de continuer les travaux du cadastre de ce canton, lesquels j'ai terminés dans le cours du mois d'octobre. J'en ai dressé le plan brouillon et l'ai soumis à l'inspection des propriétaires le 14 et le 23 de décembre, après avis publics à cet effet.

Ce canton contient 690 parcelles ou désignations de lots, couvrant une superficie de 72,439 acres, 2 roods et 32 perches.

A part les travaux ci-haut mentionnés, j'ai été obligé de faire le relevé de la rivière Matapédia depuis la ligne nord-ouest du Club Ristigouche, en remontant jusqu'à la limite sud-est du canton Assémetquagan; de la petite rivière Kempt, avec sa branche est, depuis la profondeur des terres du 1er rang Ristigouche, jusqu'à la ligne nord-est de ce canton; et aussi de la partie de la branche ouest de la dite rivière Kempt qui borde le front du 2ème rang du chemin Kempt; de plusieurs ruisseaux et lignes servant de bornes aux différents occupants de ces terrains. J'ai, de plus, relevé le chemin de front le long de la rivière Matapédia depuis la ligne nord-ouest du Club Ristigouche en remontant jusqu'à la ligne sud-est du canton Assémetquagan; le chemin Kempt depuis la profondeur des terres du 1er rang Ristigouche, jusqu'à la ligne qui le sépare du canton Assémetquagan; le chemin des Lagacé, le chemin McCullum, et plusieurs lignes qui m'ont servi à déterminer la position de certains cordons qui ne paraissent presque pas sur le terrain; une partie de la ligne entre ce canton et le canton Mann, ainsi que la ligne qui le sépare du canton Assémetquagan, sur un parcours de 72 milles et 23 chaînes, comprenant 652 courses ou stations.

Ce canton est le premier qui ait été complètement cadastré dans le comté de Bonaventure.

Durant l'arpentage de ce canton, j'ai été obligé de suspendre mes travaux, ayant reçu des instructions de votre département, datées le 25 juin 1885, m'ordonnant d'aller à Carleton pour prendre connaissance et vérifier la position de certains lots situés sur le banc de Carleton et réclamés par la succession de feu John Meagher. J'en ai fait un rapport spécial que je vous ai adressé le 23 de juillet suivant.

Le 10 octobre 1885, d'après la demande qui m'en avait été faite dans le cours du mois de septembre, j'ai transmis à votre département une esquisse du plan du canton Mann, en y indiquant les noms des voisins des terrains réclamés par les héritiers de feu John Meagher. En même temps, j'ai, de plus, complété l'arpentage du canton Mann, comté de Bonaventure. J'en ai dressé le plan brouillon, que j'ai soumis à l'inspection des propriétaires le 21 décembre, après avis publics à cet effet.

Ce canton contient 329 parcelles ou désignations de lots, couvrant une superficie de 78,911 acres.

A part les travaux que je viens de mentionner, concernant le canton Mann, j'ai été obligé de faire le relevé d'une partie du chemin sud-ouest et nord-est rivière du Loup (ou rang des Irlandais); d'une partie de la branche sud-est, de la petite rivière Kempt, d'un petit lac situé sur la réserve des sauvages, et d'un chemin de portage y conduisant; d'une route située entre ce canton, la seigneurie de Shoolbred et le canton Nouvelle, ainsi que la continuation de la ligne qui sépare le dit canton Mann d'avec le canton Nouvelle, jusqu'aux terres non arpentées en arrière du 6ème rang, sur un parcours de 23 milles et 47 chaînes, comprenant 313 courses ou stations.

A la fin de décembre, je suis revenu à Trois-Rivières, où j'ai commencé à faire le plan officiel et le livre de renvoi original du canton Ristigouche. J'ai continué ces travaux jusqu'au 1er février suivant, jour où, d'après des instructions qui m'avaient été envoyées le 27 janvier, je suis parti pour faire une reconnaissance de toutes les lignes tirées sur les limites Nos 4 et 5 nord rivière Vermillon et les Nos 4 et 5 arrière nord, Vermillon, territoire du St-Maurice, établir en même temps une ligne de base entre les Nos 4 et 5 et arrière Nos 4 et 5 nord, rivière Vermillon, et en faire un plan et un rapport à votre département.

Tel que demandé par ces instructions, le 8 juin dernier, je vous ai transmis le plan et le rapport de mes opérations. Ces derniers travaux terminés, j'ai continué la confection du plan officiel et du livre de renvoi original du canton Ristigouche, ainsi que du plan officiel et du livre de renvoi original du canton Mann, lesquels vous seront transmis dans quelques jours, avant mon départ pour la Baie des Chaleurs.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LS. O. A. ARCAND, A. P.

APPENDICE No. 41.

TABLEAU SYNOPSIS des travaux de cadastre, dans le comté de Bonaventure, effectués par Ls. O. A. Arcand, A. P., du 30 juin 1885 au 30 juin 1886.

LOCALITÉ.	Mesure anglaise.			Nombre de parcelles désignées au livre de renvoi.	Longueurs en milles de rivières, chemins, &c.	Courses ou stations.	Date de clôture.	Date de transmission.	REMARQUES.
	Acres.	Roods.	Perches.						
Comté de Bonaventure:									
Canton Ristigouche	72,439	2	32	690	72.23	652	1885 24 déc.	1886 15 juillet	D'après des instructions de votre département en date du 27 janvier, j'ai été obligé de suspendre les travaux du cadastre dans le comté de Bonaventure pour aller faire un arpentage spécial dans le terr. du St-Maurice, dep. le 1er fév. au 1er mai dernier.
" Mann.....	78,911	329	23.47	313	21 "	"	
Totaux.....	151,350	2	32	1,019	95.70	965			

Bureau du cadastre, Trois-Rivières, 15 juillet 1886.

Ls. O. A. ARCAND,
A. P.

APPENDICE No. 42.

ÉTAT donnant les dépenses totales des différents bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copies de livre de renvoi, copies de plans, et les dépenses du bureau général, pour les douze mois expirés le 30 juin 1886.

		\$	cts.	
Montreal.....	Bureau.....	2,911	03	
Trois-Rivières.....	do.....	1,114	47	
Bonaventure.....	do.....	1,784	80	\$ 5,810 30
ARPENTAGES—PAROISSES, VILLES ET CANTONS.				
John Johnston.....	Wright.....	500	00	
J. G. Bignell.....	Aylmer et Lambton.....	447	88	
do.....	Eaton.....	290	00	
J. C. Desmeules.....	L'Île aux Lièvres.....	75	00	
Thos. Berlinguet.....	Ste. Félicité.....	76	00	
J. N. Gastonguay.....	Horton.....	165	35	
do.....	Stanford.....	576	00	
John Sullivan.....	Dundee.....	370	80	
do.....	Havelock.....	100	00	
F. Farnan.....	Magog.....	1,400	00	
C. S. Lepage.....	Cap Chat et Ste. Anne des Monts.....	200	00	
G. E. McMartin.....	Village de Grenville.....	500	00	
L. & P. Gosselin.....	Inverness.....	144	80	
H. B. Tourigny.....	Dunham & Wickham.....	201	66	
P. E. Lavergne.....	Weedon.....	200	00	
C. A. Bourget.....	Ste. Beatrice et St. Alphonse.....	124	15	
G. C. Rainboth.....	Buckingham, &c.....	851	12	
N. H. Green.....	Bolton.....	1,220	15	
do.....	Patton.....	100	00	
F. O. A. Legendre.....	Kingsey.....	200	00	
do.....	Somerset.....	120	80	
F. E. Brunelle.....	Irelande.....	71	50	
P. J. B. Casgrain.....	Halifax.....	67	35	
A. A. Batcheller.....	Hatley.....	300	00	
M. Mitchell.....	Ely.....	400	00	
E. J. Rainboth.....	Wells.....	1,000	00	
A. W. Mitchell.....	Brome.....	300	00	
F. F. Legendre.....	Ste. Prudentienne.....	64	70	
J. O. Tremblay.....	Chicoutimi.....	205	80	
F. Pagé.....	St. Louis de Lotbinière.....	27	50	
				10,300 56
Bureau Général.....	Inspections et vérifications d'arpent. du cadastre..	\$2,530	67	
	Copies de plans.....	475	40	
	Copies de livres de renvoi.....	834	20	
	Dépenses générales.....	1,048	87	
				4,889 14
				\$21,000 00

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 43.

ÉTAT RÉSUMÉ des dépenses faites par le Département des Terres de la Couronne,
concernant les travaux de Cadastre, dans la Province de Québec.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 Décembre, 1866.....	\$2,033 18				
do	do	six mois expirés le 30 Juin, 1866	4,401 89		\$ 6,435 07
do	do	12 mois expirés le 30 Juin, 1868			6,963 56
do	do	do do 1869			8,925 95
do	do	do do 1870			12,733 51
do	do	do do 1871			16,202 70
do	do	do do 1872			20,000 00
do	do	do do 1873			18,202 00
do	do	do do 1874			26,148 95
do	do	do do 1875			44,518 33
do	do	do do 1876			56,100 21
do	do	do do 1877			93,899 79
do	do	do do 1878			100,000 00
do	do	do do 1879			65,223 78
do	do	do do 1880			65,618 66
do	do	do do 1881			40,000 00
do	do	do do 1882			41,960 00
do	do	do do 1883			30,993 00
do	do	do do 1884			36,000 00
do	do	do do 1885			20,000 00
do	do	do do 1886			21,000 00
					\$730,925 50

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 44.

RAPPORT DES OPÉRATIONS MINIÈRES.

DIVISION MINIÈRE DE LA CHAUDIÈRE,

La Beauce, 19 décembre 1886.

L'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je regrette de n'avoir qu'un court rapport à vous faire sur l'exploitation des mines d'or de la division minière de la Chaudière, pour cette saison, car peu de travaux y ont été faits et peu d'or produit. Plusieurs mineurs ou compagnies de mineurs ont présenté des demandes réitérées aux propriétaires des droits miniers, pour permis d'exploiter les terrains aurifères, mais ils n'ont pu obtenir de réponse favorable et ces propriétaires eux-mêmes n'ont pas fait de travaux, en sorte que cette industrie toute entière est retardée dans son développement par une compagnie étrangère, qui ne fait rien pour extraire le précieux métal, et qui ne veut pas que les autres y touchent!

Monsieur W. Moodie, le gérant canadien de cette compagnie, a fait tout en son pouvoir pour favoriser les applicants et leur obtenir les privilèges demandés, mais sans succès, excepté dans le cas de la "Gilbert River Gold Mining Company," qui a obtenu un consentement à la continuation de ses travaux commencés avant le jugement rendu en faveur de ces propriétaires des droits de mine.

La compagnie des mines d'or de Léry ayant sous-loué à MM. McArthur et Coupal, une partie considérable de ce qui lui restait de terrains miniers dans Rigaud-Vaudreuil; ces Messieurs ont travaillé presque sans relâche depuis l'hiver dernier à creuser des puits pour reconnaître le terrain et trouver la *veine* alluviale. Ils sont maintenant à ouvrir un long tunnel de drainage qui leur permettra une exploitation économique sans avoir à pomper l'eau.

Les quelques pépites trouvées par eux jusqu'ici sont grosses et rugueuses, démontrant par là que le quartz d'où elles sortent est dans le voisinage immédiat.

M. E. Fenton et son parti ont continué à travailler dans le lit de la rivière Gilbert à la concession Saint-Charles et ils ont fait d'excellentes affaires à chaque lavage.

Un nombre considérable de particuliers ont lavé de nouveau les anciens débris

(tailings) sur les bords de cette même rivière, grâce encore à l'obligeance de M. Moodie, qui les voyant sans ouvrage et la plupart sans pain à cause de la suspension des travaux, les a laissé faire. J'ai fait payer licence à ceux d'entre eux qui étaient assez heureux pour gagner leur vie et celles de leurs familles dans ces opérations; quant aux autres j'ai dû aussi les ignorer, pour ne pas avoir à sévir et les jeter dans une plus grande misère encore.

Sur la rivière Cumberland, M. Richard a repris pendant l'été son exploitation de l'année précédente, mais ces travaux jusqu'à tout dernièrement ont consisté à réparer les puits et galeries et à pomper l'eau qui s'y était accumulée. Il est maintenant en pleine exploitation et les produits sont très satisfaisants.

La compagnie "St-Onge Gold Mining Company," à St-Georges, a continué ses travaux sans interruption importante et profitablement d'après ses rapports. Un bon nombre de mineurs y ont été employés, mais cette compagnie a, comme vous le savez, obtenu le privilège d'une licence gratuite pour un an, sous l'autorité de la section 83 de l'acte général des mines et elle n'a pas en conséquence contribué au revenu. Elle seule, sans ce privilège, aurait payé presque toutes les dépenses occasionnées par le maintien de deux constables dans cette division minière. L'année expiré bientôt et elle devra se munir des licences obligatoires.

L'exploitation de l'amianté a encore été très prospère cette année. La qualité est devenue de meilleure en meilleure et la quantité plus grande. De nouvelles carrières se sont ouvertes. Deux factoreries se sont établies. Un embranchement de chemin de fer a été construit par une des compagnies pour atteindre sa mine de Broughton où l'amianté est de qualité supérieure. Cette industrie enfin, promet de devenir bientôt une des plus importantes de la province de Québec. Elle a continué durant cette saison à donner de l'emploi à un grand nombre d'hommes au lac Noir, à Coleraine, Thetford et Broughton. Les constables de cette division ont été obligés, comme l'année dernière, de passer une grande partie de leur temps à ces endroits pour y surveiller les nombreux débits de boisson et maintenir l'ordre et la paix.

Leur surveillance est nécessaire et puisque cette industrie est la plus rémunérative peut-être de toutes celles établies dans cette province, il ne serait que juste qu'elle contribuerait un peu au maintien de ces deux agents de la paix. Un simple impôt d'une piastre par homme employé chaque saison, suffirait amplement à couvrir ces frais. Je suggérerai donc humblement l'imposition de cette légère charge sur les compagnies exploitant l'amianté, qui ne contribuent en rien aux revenus de l'Etat et qui exigent protection.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très obéissant serviteur,

H. J. J. DUCHESNAY,

I. D. M. C.

APPENDICE No. 45.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR DES MINES.

RAPPORT SUR LES MINES D'AMIANTE DES CANTONS DE L'EST.

L'exploitation des mines d'amiante des Cantons de l'Est ne date guère que de 1878-79, mais depuis cette époque elles ont pris une grande importance, constatée par le chiffre de la production chaque année ascendant. L'exploitation, limitée d'abord au canton de Thetford, s'est étendue à ceux de Coleraine, Broughton, Wolfestown, Shipton. Je donne ci-dessous le chiffre total de la production.

Thetford.....	5,300 tonnes
Shipton	2,000 "
Coleraine	1,500 "
Broughton	70 "
Wolfestown.....	30 "
Total	8,900 tonnes

de 2,000 livres—ce qui à une moyenne de \$50.00 par tonne, représente une valeur de \$445,000. Les compagnies qui exploitent actuellement sont:—

dans Thetford—

King frères,
Boston Asbestos Packing Co.,
Ward,
Johnston & Co. ;

dans Coleraine—

Anglo Canadian Asbestos Co., (ancienne propriété L. A. Sénécal),
Fréchette & Dauville,
Scottish Canadian Asbestos Co., (ancienne propriété Ch. Lyonnais),
Dr. J. Reed ;

dans Broughton—

Scottish Canadian Asbestos Co., (ancienne propriété Dr. Reed) ;

dans Wolfestown—

Bell (de Londres) ;

dans Shipton—

W. H. Jeffery.

La production, pour cette année, est présumée devoir être de 2000 tonnes, avec une moyenne de 500 ouvriers.

Les travaux sont tous limités à la surface, et l'exploitation est faite en carrière ne contenant pas d'eau et ne nécessitant aucun boisage. L'opération la plus difficile est le triage qui se fait à la main, mais il y a lieu d'espérer que dans un avenir très prochain on emploiera des moyens mécaniques. La plupart des compagnies ne travaillent pas l'hiver. Les ouvriers employés sont généralement des canadiens habitants des villages voisins. Les prix payés sont :

Pour les mineurs (sans pension), de.....	\$0.90 à \$1.10
Pour les trieurs do	0.40 à 0.70

L'amiante comporte 3 qualités :

1ère qualité, se vendant de	\$70 à \$100	par tonne de 2,000 livres.
2ème do	50 à 60	do
3ème do	25 à 40	do

Les résidus se vendent de plus au prix de \$10.00 par tonne. L'amiante est expédiée en sacs de 100 et 200 livres. On la consomme principalement en Europe et aux Etats-Unis, et un peu de qualité inférieure est utilisée par la "Asbestos Mining & Manufacturing Co. de Québec."

En résumé cette industrie est en bonne voie et presque toutes les compagnies paraissent réaliser des profits ; si le marché continue à être bon et que la demande augmente elle devra se développer avantageusement. Je donne ci-dessous quelques détails sur chacune des mines de la région.

MINES DE THETFORD.

KING FRÈRES (MINE HAMPDEN).

THETFORD, V. 26. — Cette mine date de 1879 ; l'exploitation faite dans la partie S. E. du lot comporte trois grandes excavations ; la compagnie emploie actuellement une quarantaine d'ouvriers.

BOSTON ASBESTOS PACKING Co.

THETFORD, V. $\frac{1}{2}$ N. E. 27. — Ouverte par M. Ward, puis travaillée par la compagnie actuelle. Cette mine emploie 100 ouvriers sur cinq grandes excavations.

WARD.

THETFORD, V. $\frac{1}{2}$ S. O. 27. — On travaille depuis trois ans sur une seule excavation, près de la voie (Q. C. R.), qui utilise 25 ouvriers.

JOHNSTON & Co.

THETFORD, VI. 27.—La mine est située au N.-O. du lot; elle est travaillée par 80 ouvriers sur deux excavations. C'est l'exploitation la plus ancienne de la région.

Les quatre mines qui précèdent sont exploitées sur la même colline de 80 pieds de haut, située au S. E. du chemin de fer (Q. C. R.) et tout près de la station "Thetford Mine"; elles ont donc une grande analogie quant à la richesse et à la valeur du produit. Tout le travail se fait à la main et les ouvriers habitent chez eux.

Je dois également signaler le travail fait actuellement sur le lot V. 5 où on trouve un peu d'amiante dans des conditions analogues à celle de Broughton. On travaille dans les schistes talqueux où on rencontre quelques indications.

MINE DU LAC NOIR (COLERAINE.)

ANGLO-CANADIAN ASBESTOS Co.

Bloc de la Compagnie Minière de Coleraine.

A été ouverte en 1880 par M. Noël, puis exploitée par M. L. A. Sénécal et enfin par la compagnie actuelle qui y emploie 60 ouvriers. On a établi des compresseurs d'air, les premiers dans la région, qui paraissent donner de bons résultats. La mine est bien outillée, pourvue de machines (derycks et perforateurs marchant par l'air comprimé). On travaille sur trois excavations situées sur une petite colline au bas de la montagne et on en a récemment ouvert deux autres sur la grosse montagne. Cette compagnie fait faire une partie de son travail à raison de tant par tonne d'amiante extraite et triée.

FRÉCHETTE ET DAUVILLE.

Bloc de la Compagnie Minière de Coleraine.

Cette mine, ouverte de cette année seulement, emploie 30 ouvriers, on a pratiqué deux excavations à hauteurs différentes. Les moyens d'action sont moins perfectionnés que pour la Cie. précédente puisque tout le travail se fait à la main, mais les résultats obtenus sont très bons.

SCOTTISH CANADIAN ASBESTOS Co.

Bloc de la Compagnie Minière de Coleraine.

MINE MARTIN.—Cette mine, ouverte par M. Ch. Lionnais il y a quelques années et cédée tout récemment à la compagnie actuelle, comporte deux excavations importantes au pied de la montagne et un prospect intéressant plus haut. La mine est bien outillée de derycks et drills à vapeur et emploie 60 ou 80 ouvriers, mais par suite de la nouvelle organisation on doit en augmenter le nombre et établir des compresseurs.

d'air pour la perforation, ainsi qu'un atelier mécanique pour la transformation de l'amiante crue en étoupe, ce qui serait une grande amélioration : on doit de plus construire des maisons d'ouvriers et de petits tramways.

Ces trois compagnies exploitent sur le flanc d'une grosse montagne de 600 pieds de hauteur au-dessus de la voie, et dans le voisinage immédiat les unes des autres au N. E. du bloc de la Compagnie Minière de Coleraine. Elles sont situées à une dizaine d'arpents de la voie du Q. C. R. et on espère y obtenir une station déjà nommée "Black Lake."

DR J. REED. (MINE COLERAINE.)

COLERAINE, RANG B $\frac{1}{2}$ S. O. 27, 28.—Cette mine est ouverte sur une montagne encore plus haute que la précédente et au sommet même. On y a fait une dizaine de petites ouvertures qui toutes montrent l'amiante et donnent le meilleur espoir pour l'avenir de cette montagne. On n'y emploie que quelques ouvriers travaillant au contrat ou prospectant.

En outre de ces compagnies importantes, on doit mentionner les travaux exécutés il y a quelques années par M. Wells sur le lot 32, rang B, actuellement abandonné à cause de la basse position de la mine; ceux de M. Jeffery sur le No. 26 du rang A, également abandonné, et les prospectes récents de M. A. Kennedy sur la partie S. O. du bloc de la Compagnie Minière de Coleraine qui paraissent donner de bons résultats.

MINES DE BROUGHTON.

SCOTTISH CANADIAN ASBESTOS Co. (MINE FRASER.)

BROUGHTON, VI. 14. VII. 14.—A été ouverte il y a 4 ans par le docteur Reed, puis travaillée par une compagnie américaine, et vient de devenir la propriété de la Cie. actuelle. Cette mine n'a pas été travaillée depuis deux ou trois ans et on n'en a extrait qu'une petite quantité, mais l'amiante y a été reconnue de la plus haute qualité, tant par la beauté que par la longueur des fils, et ayant obtenu le plus haut prix sur le marché. Ce gisement offre une particularité remarquable, c'est que la bande de serpentine y est très étroite, de quinze pieds environ de largeur, de façon qu'il y aura lieu d'exploiter d'une façon différente des précédentes; on devra y faire des travaux souterrains réguliers de mines consolidées par des boisages et pourvoir à l'épuisement des eaux. Des travaux seront donc plus dispendieux que pour les autres mines.

MINES DE WOLFESTOWN.

J. BELL. (BELMINA.)

WOLFESTOWN, II. 23, 24.—Cette mine est ouverte depuis cinq ans, mais actuelle-

ment peu travaillée ; on paraît s'être préoccupé plutôt de prospecter, car il y a de nombreuses ouvertures montrant une belle amiante un peu courte, mais la production paraît avoir été très limitée et insignifiante. Dans les environs de cette mine d'autres propriétés ont été prospectées, notamment IV. 24, 25, 26 I. 23—mais il n'y a pas eu d'exploitation.

MINES DE SHIPTON.

W. H. JEFFERY.

SHIPTON, III. 6.—Cette mine, la seule de la région, est exploitée depuis sept ans d'une façon régulière, elle emploie actuellement 35 ouvriers, mais en a employé jusqu'à 75, travaillant dans trois grandes excavations sur une colline de 70 pieds de haut. La production a toujours été régulière, l'amiante y est de bonne qualité quoique un peu courte. Tout le travail se fait à la main. L'amiante est expédiée par la station de Danville (G. T. R.) située à quatre milles de la mine. M. Jeffery a également prospecté et reconnu l'amiante sur sa propriété de Cleveland XIV 7, 8, 9. Dans ces points l'amiante se trouve dans une bonne serpentine massive paraissant former une large bande mais se montrant peu à la surface.

L'amiante qu'on trouve dans les cantons de l'Est existe toujours dans la serpentine. J'ai donc dû me préoccuper de suivre les grandes bandes de serpentine qu'on rencontre, paraissant suivre une direction générale N. E. et qu'on constate près de Richmond (Cleveland), de Danville (Shipton), près des lacs Nicolet (Ham), Indian, Breeches (Wolfestown), dans les parties exploitées de Wolfestown, de Coleraine (entre le lac Noir et le lac Caribou), de Thetford (près de la ligne Q. C. R.), dans Broughton et jusque dans la seigneurie de Vaudreuil, sur le Bras du Sud-Ouest et la rivière des Plantes. Je l'ai constaté également dans Coleraine au N. E. du petit lac St-François ainsi qu'au S. E. de Thetford, près du lac Becancourt et dans le Xe rang. Ces bandes ont une épaisseur variable allant jusqu'à 3,000 pieds.

La serpentine présente plusieurs aspects, elle est vert-noirâtre plus ou moins foncée, plus ou moins dure et vert clair, généralement dure. Cette dernière variété est généralement stérile et ne donne qu'une amiante cassante et sans valeur, tandis que dans la serpentine vert foncée on trouve la bonne amiante marchande.

La qualité d'amiante la plus prisée est celle trouvée à Broughton dont les fils ont atteint cinq et six pouces de long, vient ensuite celle de Thetford, puis enfin celle des autres provenances.

L'amiante ne se trouve pas partout avec la même abondance et on peut constater des parties riches paraissant avoir une certaine continuité et qui sont précisément celles où on exploite. On a également remarqué que en descendant en profondeur la

qualité s'améliore et on prétend aussi que la quantité augmente. On doit reconnaître que l'amiante est exploitée à des hauteurs variables de 700 pieds de différence de niveau, notamment dans Coleraine et Thetford, ce qui paraît prouver que ces dépôts se continuent jusqu'à une certaine profondeur qu'on ne peut apprécier faute de travaux profonds. (Les coupes ou excavations les plus considérables ne dépassent pas 60 pieds de hauteur.) La roche à amiante, pour être exploitée avantageusement, doit être dans des conditions particulières. Il faut qu'on la trouve formant des montagnes dénudées et seulement recouverte de peu de terre; on comprend alors que les bandes de serpentine ci-dessus citées peuvent exister dans le sous-sol des terrains cultivables, mais alors ne sont pas exploitables. Les montagnes de Coleraine dépourvues d'arbres, en parties brûlées et où on ne trouve pas de bonne terre se prêtent donc parfaitement à cette exploitation, tandis que la région de Danville, plus plate, couverte de bonnes terres, ne serait pas profitable, ce qui explique comment, quoique la serpentine soit vraisemblablement abondante dans cette région on ne trouve qu'une seule compagnie travaillant sur une petite montagne.

La bande de serpentine la plus importante paraît au nord de Wolfestown, coupe les coins de Garthby et Ireland, entre dans Coleraine en prenant un peu du VIII^e rang, traverse le bloc de la compagnie minière de Coleraine en coupant les lacs Noir et Caribou, elle a alors sa plus grande largeur, elle prend le nord des rangs A B C, de Coleraine et un peu Ireland, puis entre dans Thetford aux environs de la voie Q. C. R. où elle paraît se rétrécir et ne reprendre que plus loin sous un autre aspect. Cette bande de serpentine est fréquemment traversée par du gneiss très quartzeux et par des dykes transversaux.

J'ai de plus constaté dans la partie N. E. du petit lac St. François une bande très large de serpentine vert foncée contenant de l'amiante et encore inexploitée et même absolument inexplorée, et que je crois appelée à un certain avenir. Cette bande coupe la réserve indienne ainsi qu'un bloc non dénommé sur la carte et que j'indique "Bloc K," puis entre sur les rangs B et A de Coleraine et probablement sur le rang A de Thetford; on ne trouve plus alors de serpentine noire, mais la serpentine blanche aux environs du lac Becancourt et sur les rangs VII et X où se trouve un peu d'amiante, mais de mauvaise qualité.

J. OBALSKI,

Ingénieur des mines du gouvernement

de la province de Québec.

Montréal, 27 juillet 1886.

APPENDICE No. 46.

PÊCHERIES;

A l'Honorable W. W. LYNCH,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-jointes, quelques notes extraites des rapports de certains garde-pêche provinciaux, pour la saison 1886, sur les rivières et lacs confiés à leur surveillance.

Quelques-uns des garde-pêche, bien que cette partie de leurs obligations leur ait été remise en mémoire, par votre circulaire du 6 décembre dernier, n'ont pas cependant, je regrette d'avoir à le constater, jugé à propos de s'y conformer. Il est à espérer qu'ils comprendront mieux leur devoir à l'avenir et qu'ils ne manqueront pas de fournir à votre département, en temps convenable, toutes les informations requises dans l'intérêt de la bonne administration des affaires des pêcheries dans cette province.

Les mêmes remarques peuvent aussi s'appliquer à un certain nombre de locataires de lacs ou de rivières qui n'ont pas encore agi en conformité de cette clause de leur bail leur imposant l'obligation de recommander la nomination officielle d'un garde-pêche pour le eaux sous bail en leur faveur. Comme il y va de leur intérêt, sous tous les rapports, j'aime à croire qu'ils se hâteront d'accomplir ce devoir pour la prochaine saison de pêche.

J'ai l'honneur d'être,

Avec considération,

Monsieur le commissaire,

Votre tout dévoué serviteur,

J. N. PROULX,
Surintendant des pêcheries, P. Q.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 10 janvier 1887.

NOTES TIRÉES DES RAPPORTS DES GARDE-PÊCHE PROVINCIAUX,
POUR 1886.

Rivière..... "Petit Saguenay,"
Locataire..... N. Pendleton Rogers,
Gardien Flavien Moreault.

Peu de saumon au commencement de l'été; mais un nombre égal à celui des années précédentes a été constaté dans les frayères. Truite en abondance.

Rivière..... St-Jean (Chicoutimi),
Locataire..... Evan J. Price.
Gardien Napoléon Gauthier.

Environ 100 saumons ont frayé dans cette rivière.

Rivière..... A Mars,
Locataire..... Evan J. Price,
Gardien Romuald Corneau dit "Canadien."

Nombre de saumons notablement diminué.

Rivière..... Ste-Marguerite (Branche O.),
Locataire Ste-Marguerite Salmon Club,
Gardiens..... Louis Durand, Wm. Gravel.

Une quarantaine de saumons ont été vus dans cette partie de la rivière.

La truite a diminué.

Rivière..... Ste-Marguerite (Branche Nord).
Locataire..... W. M. Brackett.
Gardien Pitre Gauthier.

Soixante saumons vus dans les frayères; pas un seul ne dépassant 3 ou 4 livres. Saumon de l'année en assez grande quantité.

Rivière..... Trinité.
Locataire..... John D. Gilmour.
Gardien Ambroise Bilodeau.

Beaucoup de saumons et de truites (de mer et saumonées) montent dans cette rivière; le poids de ces dernières atteint quelquefois 6 lbs. Il y existe aussi beaucoup d'anguilles, jaunes et noires, qui font un tort considérable aux saumons. On rapporte que les sauvages prennent du saumon, chaque automne, dans le haut de cette rivière, à 20 ou 30 milles de son embouchure.

Rivière.....	Petite Trinité.
Locataire.....	Henry T. Machin.
Gardien	Jimmy Jordan.

Il paraît monter beaucoup de saumons dans la rivière. Pas de truites dans le haut de la rivière, du moins à la connaissance du garde-pêche. Mais la truite de mer et la truite saumonée abondent, à l'embouchure de la dite rivière.

Rivière.....	Ste-Anne des Monts.
Locataire	Henry Hogan.
Gardien.....	J. T. Létourneau.

Cette rivière est fréquentée par deux sortes de poissons: le saumon et la truite. La majeure partie des saumons n'est entrée dans la rivière qu'en août et au commencement de septembre à l'époque du frai. Alors les frayères étaient aussi bien, sinon mieux, remplies que les années précédentes. La pêche au saumon n'a pas été aussi bonne cette année que les années passées; par contre, la pêche à la truite a été meilleure, ce poisson existant en abondance. Cette augmentation dans le nombre des truites devient alarmant, car il paraît bien constaté, aujourd'hui, que cette truite mange les œufs de saumons et même les jeunes saumons.

Il existait aussi à l'automne beaucoup de petites truites dans le bas de la rivière. Les gens la pêchent avec la seine et s'en servent comme appât pour la morue.

Rivière.....	Grande Rivière.
Locataire.....	Col. John Walker.
Gardien.....	Peter Casey.

Saumon et truite en abondance.

Rivière.....	Petit Pabos,
Locataire.....	: Louis Cabot.
Gardien	Olivier Boucher.

Cette rivière est assez bien pourvue de poisson. Autant qu'il a été possible de le constater, elle contient quatre cents saumons et une quantité considérable de truites.

Rivière.....	Grand Pabos, Branches N. et O.
Locataire.....	Henry Hogan.
Gardien	James Forest.

Branche Ouest:—Environ cinquante saumons; peu de truites.

Branche Nord:—A peu près deux cents saumons et de la truite en grande quantité, même trop.

La richesse de la rivière dépend de la protection accordée à la baie.

L'autorisation de la pêche de l'anguille au flambeau constitue un danger permanent pour le saumon.

Rivière..... Petit Cascapédia,
 Locataire..... L. J. Riopel,
 Gardien James Robertson.

Peu de saumon. Truite en abondance; aussi quelques autres espèces de poissons, tels que l'anguille, etc.

Rivière..... Nouvelle,
 Locataire John Maitland,
 Gardien Pierre Allard.

..... La seule espèce de poisson qui fréquente cette rivière est la truite; elle y existe en assez grande quantité.

Rivière..... Escumenac,
 Locataire..... John Maitland,
 Gardien Daniel Brown.

Le seul poisson que l'on rencontré dans cette rivière est la truite qui a existé en plus grande abondance, cette année, que les années passées.

Rivières Matapédia et tributaires,
 Locataire... Sir Geo. Stephen,
 Gardiens..... John Mowatt et Alfred Blais.

Garde-pêche Blais..... : Fréquentée par un certain nombre de saumons. De fait, le saumon est le seul poisson important qui fréquente cette rivière; la truite y existe en si petite quantité que les amateurs ne trouvent pas que ç'a vaille la peine d'en faire la pêche.

L'augmentation du saumon ne répond pas à la grande protection qui lui est donnée par le garde-pêche du locataire: cela provient de causes non clairement exprimées par le gardien; mais auxquelles, d'après lui, les gouvernements, surtout celui d'Ottawa, peuvent porter remède.

Il est aussi d'opinion que le repeuplement de la Matapédia avec de jeunes sujets provenant de la pisciculture de la Ristigouche n'atteint pas le but en vue; car il constate que les jeunes saumons, une fois en état de prendre la mer, retournent presque invariablement aux endroits où ils ont originé. Si Sir Geo. Stephen établit, comme il en a l'intention, une pisciculture à Casupscull, cette

opinion sera alors clairement prouvée être correcte. La truite de mer entre, en août, dans la Matapédia qu'elle remonte jusqu'à 4 milles plus haut que la rivière Assemetquagan. Aux mois d'août et de septembre, l'anguille fait son apparition au petit sault de la Métapédia, près de l'embouchure de la rivière Assemetquagan. La pêche (qui est quelque fois abondante) s'en fait la nuit au flambeau, mais ne dure pas longtemps.

Garde-pêche Mowat, de Campbellton, N.B.—(Rapport textuel).—Je prends respectueusement la liberté de vous informer qu'en vertu de ma nomination officielle et conformément à des instructions reçues de sir Geo. Stephen, j'ai surveillé la rivière Matapédia, P.Q., du premier mai au premier novembre 1886. Les six hommes employés à cet effet, sous ma direction, se sont très bien acquittés de leurs devoirs et les tentatives d'infractions à la loi ont été rares. Deux rets à saumons, tendus illégalement, ont été saisis, mais les délinquants ont pu échapper aux poursuites des gardiens à la faveur des ténèbres qui les ont protégés dans leur fuite précipitée.

Il me fait peine d'avoir à rapporter qu'il existe bien peu de saumons dans la Matapédia; sir Geo. Stephen et ses amis n'ayant pris, en tout, durant la dernière saison de pêche, que 70 saumons, tandis qu'on en a pris 2,000, à la ligne, dans la branche principale (la Ristigouche) durant la même période. Cette différence énorme est venue graduellement depuis 1880; diminution constante pour les tributaires, et augmentation dans la branche principale.

À une certaine époque, de 1870 à 1880, toutes ces rivières abondaient à peu près également en saumons, la Matapédia étant alors aussi bien, sinon mieux, gardée que les autres rivières. L'augmentation des rets dans l'estuaire ainsi que dans la baie, les systèmes de pêche perfectionnés, la longueur démesurée des trappes, la pêche du dimanche, tout cela réuni peut bien augmenter le nombre des prises, mais n'est pas de nature à permettre de prendre le saumon des tributaires de préférence à celui de la branche principale.

Ce fait et ma longue expérience de quarante années, en ce qui a trait à ces rivières et au saumon qui les fréquente, me mettent en position d'affirmer—ce qui est généralement admis d'ailleurs—que chaque rivière à saumon a sa population propre, les saumons se distinguant facilement par leur grosseur, leur couleur, leur chair dans chacune d'elles. Et ce qui est propre à confirmer cette opinion, c'est que, s'il en était autrement, le saumon qui recherche l'eau douce pour frayer, choisirait quelques cours d'eau de préférence, laissant les autres dans l'isolement, tandis que tous nos pêcheurs et nos commerçants qui connaissent bien les rivières que fréquente chaque espèce de saumon, s'accordent tous à dire que tout le saumon qui a été pris, durant

ces deux ou trois dernières années, était de l'espèce dite de la Ristigouche; ceux connus sous le nom de saumon de la Matapédia ou de l'Upsalquitch ayant disparu.

Et cet état de choses est le résultat de l'absence de reproduction naturelle due à la pêche excessive aux rets. On a eu recours à la pisciculture pour aider à la reproduction naturelle et régulariser autant que possible les prises annuelles, en les empêchant, en certains cas, de tourner à rien : c'est ce qui a été pratiqué pour la Ristigouche durant ces quatre dernières années. Je sais qu'il y a des années où la reproduction naturelle est absolument mise à néant par les glaces ou les inondations : ce dont on ne s'aperçoit que six ou sept ans plus tard, à l'époque où le saumon de ces années, devrait être bon à pêcher, bien que je n'ignore pas, non plus, qu'il est un axiome, en pisciculture, qui veut que le jeune saumon retourne dans les lieux où il a été originé : ce qui pourrait se constater après 3 ou 4 années. Mais je crois pouvoir affirmer que cet axiome est erroné, car bien peu de jeunes saumons retournent après 3 années : ce retour n'a lieu que lorsqu'ils sont adultes ; témoin la pêche de cette année ici (à Campbellton) qui a donné un demi million de livres, c'est-à-dire une moyenne de 23 livres par sujet.

Depuis 8 ans que je suis chargé de diriger ici l'établissement de pisciculture, j'ai fait mettre, dans les tributaires, les $\frac{2}{3}$ au moins de tous les œufs à ma disposition. La Matapédia a eu la part du lion, et j'avais lieu de m'attendre qu'elle devînt la "*rivière par excellence* ;" bien loin de là, sa population a toujours été en diminuant, tandis que celle de la branche où est établie la pisciculture a, durant ces quatre dernières années, à tel point augmenté, qu'après en avoir enlevé environ $\frac{1}{2}$ million de livres à la seine et 45,000 livres à la pêche à la ligne, les saumons y existent encore en si grand nombre que leur énorme quantité est nuisible à la reproduction, à cause de la destruction réciproque qu'ils font de leurs œufs. La seule explication possible à déduire de tout ce qui précède, c'est que tous les œufs soumis à l'incubation y ont été pris dans la branche principale (Ristigouche), les jeunes saumons, bien que placés dans les tributaires, sont retournés dans les eaux d'où ils originaient.

Je ne suis pas prêt à affirmer que des jeunes saumons provenant d'œufs déposés dans des rivières qui se déchargent directement dans la mer, reviendraient, à l'âge d'adultes, dans les rivières où ses œufs auraient été ainsi déposés ; mais je n'en persiste pas moins à soutenir que toutes les rivières à saumon devraient être repeuplées avec des œufs provenant de poissons appartenant à chacune d'elles respectivement. C'est aussi l'opinion à moi exprimée, en 1881, par M. Buckland, d'Angleterre, opinion basée sur l'expérience acquise par plusieurs années d'observation, sous ce rapport.

J'ai conseillé à Sir Geo. Stephen, s'il a jamais l'intention de rendre à la Mata-

pédia sa valeur d'autrefois, de la repeupler d'après le principe ci-dessus énoncé ; et, je crois qu'il est presque déterminé à le faire.

J'ajouterai, pour prouver la rareté du saumon appartenant à l'espèce dite de la Matapédia, ce fait que l'officier en charge de l'établissement de pisciculture, ici, ayant pris, en dedans de la ligne de haute marée, environ 400 saumons reproducteurs et les ayant confinés dans un petit étang, dit, après examen, qu'il n'y avait pas, dans ce nombre, plus de 4 à 5 saumons provenant de la Matapédia.

Je suis forcé d'avouer que la plupart de nos rivières à saumon, autrefois si peuplées, sont aujourd'hui à peu près sans valeur. Cause : surveillance nulle ou presque nulle, de sorte que les infracteurs de la loi peuvent s'en donner à leur aise, surtout en août et septembre où la protection et la surveillance sont si nécessaires. Si vous ajoutez à cela la grande destruction des jeunes poissons que s'y permettent les becscies, les martin-pêcheurs et les cormorans, il est facile de prévoir le résultat. J'ai donc espoir que le gouvernement fera tout en son pouvoir pour rendre à nos rivières à saumon, qui sont sans rivales pour la pêche, leur valeur d'autrefois.

Lacs "Vert" et "Poisson blanc,"
 Locataire H. H. Cameron,
 Gardien Casimir Laframboise.

Lac "Vert :"—Perche, carpe, truite saumonée, truite grise en abondance.

Lac "Poisson Blanc :"—Pas d'autre poisson que la truite saumonée et en moins grand nombre que dans le lac Vert.

Lacs "Charles," "Russell," etc.,
 Locataire "Ste-Marguerite Salmon Club,"
 Gardien Johnny Jourdain.

Ces lacs sont assez bien pourvus de truite.

Lacs Batchelor, Bramley, etc.,
 Locataire Mde. E. M. Copeland,
 Gardien E. M. Copeland.

Bien pourvus de truite, le seul poisson de valeur qui y existe ; on y rencontre aussi du petit poisson qui sert de nourriture à la truite.

Lacs Willy, Tonnerre, etc.,
 Locataire St-Bernard Club,
 Gardien Sauvé.

Les lacs Willy, Tonnerre et St-Bernard sont très-bien pourvus de petites truites dont le poids varie de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ lb. ; la truite qui existe dans le lac Saccacomí est beaucoup plus grosse, atteignant 3 et même 6 lbs. ; mais elle n'est pas en aussi grande abondance que dans les lacs précédents : ce qui dépend de la pêche excessive qu'on y a faite (hiver et été) ces années passées. Nul doute que le lac Saccacomí va se repeupler promptement maintenant qu'il reçoit une protection efficace.

Lacs	Roberge et Masketsy,
Locataire.....	P. B. Vanasse,
Gardien	Pas de gardien.

Lacs excessivement poissonneux. (Voir rapport d'arpentage de P. P. V. Du Tremblay, A. P., en date du 15 janvier 1887.

APPENDICE No. 47.

ÉTAT relatif aux Rivières de la Province de Québec, actuellement sous bail ; indiquant la rente annuelle payée ainsi que le nombre et le poids des poissons pris durant le saison de pêche 1886.

RIVIÈRES.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	No. de saumons.	Poids total. lbs.	Poids moyen. lbs.	Les plus gros poissons lbs.	Les plus petits poissons lbs.	No. de truites.	Poids. lbs.	Remarques.
Matapédia.....										
Humqui.....	Sir Geo. Stephen.....	\$ 260 00	58	1276	22	37	10			
Caspecul.....										
Ristigouche, 1ère partie.....	Fran. W. Campbell.....	200 00	48	1056	22	28	11			
Ristigouche, 2e partie.....	James McAndrew.....	170 00	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	
Patapédia.....	Ristigouche Salmon-Club.....	100 00								
Escuménac.....	John Maitland.....	40 00								Pas de Rapport.
Nouvelle.....	John Maitland.....	55 00								"
Grande Caspédia.....	Marquis of Lansdowne.....	500 00								"
Petite Caspédia.....	Louis J. Riopel.....	60 00	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	14	8	
Bonaventure.....	Will. H. Thorne.....	285 00	58	1088	19	7		26		
Grand Pabos (branche nord).	Henry Hogan.....	50 00	2	33	19	26	12			
do (branche ouest).	Henry Hogan.....	30 00	2	27	14	16	11			
Petit Pabos.....	Louis Cabot.....	105 00	1	17	17	17				
Grande Riv. (par supérieure)	Col. Walker.....	50 00	2	29	14½	17	12	9	18	
St. Jean (Gaspé).....	John S. Hooper.....	240 00	19	372	20	28	12			
Dartmouth.....	Will. H. Lane.....	520 00	38	635	18	30	8			
York.....	Chs. B. Barnes.....	340 00	115	2630	23	35	10			
Ste. Anne des Monts.....	Hy. Hogan.....	230 00	84	1659	21	32	11			
Matane.....	Sir A. T. Galt.....	50 00	60	753	13	24	8	30	1-30	
Murray.....	D. C. Thomson.....	50 00						85	60	
Laval.....	Sir R. W. Cameron.....	75 00	1	21						
Trinity.....	John D. Gilmour.....	105 00	31	332	12	21	3½			
Moïse (partie supérieure).....	Alex. Fraser.....	105 00								
Petit Saguenay.....	N. Pendleton Rogers.....	345 00	3	24	8	12	3½			
St. Jean (Chicoutimi).....	Evan J. Price.....	150 00	3	42	14					
A Mars.....	Evan J. Price.....	235 00	11	195	15					
Ste. Marguerite (Branche O.).....	Ste. Marguerite S. Club.....	310 00	49	738	19	28½	7½			
do (Branche N.).....	Walter M. Brackett.....	120 00	19	356	18½	30	10			
Port Daniel.....	Hon. J. J. Abbott.....	30 00	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	
	<i>Sous bail depuis le 30 Juin.</i>									
Ristigouche (ptie).....	Ristigouche S. Club.....	90 00								
Ristigouche (ptie).....	Harry B. Hollins.....	25 00								Pas de Rapport.

Restigouche (ptie).....	A. Lansing & D. Olcott.....	120 00	68	1384	194½	2½
St-Jean (Côte nord).....	J. É. Bacon.....	205 00	14	164
Petite Trinité.....	Henry T. Machin.....	20 00	Pas de pêche durant cette saison					
Rivière Saguenay (ptie).....	J. G. Aylwin Creighton.....	5 00
Cap Chat.....	Hugh F. McLachlin.....	50 00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 juin 1886.

ETAT relatif aux Lacs de la Province de Québec, actuellement sous bail ; indiquant la rente annuelle payée ainsi que le nombre et le poids des poissons pris durant la saison de pêche 1886.—

LACS.	LOCATAIRES.	Rente annuelle.	No. de truites.	Poids total. lbs.	Poids moyen. lbs.	Les plus grosses. lbs.	Les plus petites. lbs.	Remarques.
Pointe Jérôme.	D. C. Thomson.	\$ 5 00	150	60	
Willy, Tonnerre, &c.	St. Bernard Club.	50 00	3580	1750	$\frac{1}{2}$	6	$\frac{1}{4}$	
Bachelor, Munro, &c.	Madame E. Copeland	100 00	3760	1280	
Brodeur, Pizagonke, Gauthier &c.	Shawenigan Club.	100 00	985	$\frac{1}{2}$	
De la Pêche, à la Truite, &c.	W. H. Parker.	50 00	140	560	4	11	
Des Cinq, Fou, &c.	W. H. Parker.	75 00	2403	$\frac{3}{4}$	3 $\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$	
Des Roches, à Jacob, Rond, &c.	Club de Rimouski	10 00	300	175	
Charles, Russell, Dawson, &c.	Ste. Marguerite Salmon Club.	40 00	453	649	4	$\frac{1}{2}$	
Echo, Whitefish, &c.	James Gouin.	50 00	300	
Clair, Charles, Miald, &c.	J. Bte. Petit.	20 00	6075	3040	
Bellevue.	Thos. Beckett.	30 00	Nil	Nil	
Des Côtés.	Chs. et Jos. Gagnon.	10 00	62	119	
Lacs et Riv. aux Rogrons &c.	Stadacona F. & G. Club.	100 00	800	400	
Long, des Iles, Vert, &c.	Club "Les Laurentides"	100 00	
Archange.	Club de C. & P. de 3 Rivières.	40 00	1500	375	Pas de Rapport.
	<i>Sous bail depuis le 30 Juin 1886.</i>							
Des Passés, &c.	A. L. Light.	45 00	Pas de Rapport.
Batiscan, &c.	A. L. Light.	105 00	do
Vert et "Poissonblanc"	H. H. Cameron	30 00	do
Aux Dorés	P. Biféri	15 00	do
Talbot & Stein.	A. Talbot.	10 00	do
Bon Lac (ou Lac à la Truite).	Thos. Beckett	10 00	do
Windsor, Gowen, Chabot, & Miller.	W. J. Miller	25 00	do
Au Lard	Antoine Audet dit Lapointe.	10 00	do
Masksy.	P. B. Vanasse.	10 00	do
Kénogami.	M. l'abbé Thos. Roberge	10 00	do
Jobin, Croche, Robert, &c.	Geo. H. E. Blaiklock	25 00	do
Roberge	P. B. Vanasse.	10 00	do

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 49.

ÉTAT donnant les noms des Clubs de chasse et de pêche incorporés sous l'autorité de l'Acte 48 Vict., ch. 12, ainsi que la date de leur incorporation.

Clubs.	Date de l'Incorporation.
Ste. Marguerite Salmon Club.....	5 juin 1885.....
Les Laurentides.....	31 décembre 1885.....
Stadacona Fish and Game Club.....	27 avril 1886.....
Fish and Game Protection Club of the Province of Quebec.....	26 mai 1886.....
Laurentian Club.....	26 mai 1886.....
<i>Autres Clubs ayant des baux de Lacs ou de Rivières, P. Q.</i>	
Club des Trois Rivières.....	
Club de Rimouski.....	
Restigouche Salmon Club.....	
St. Bernard Club.....	
Shawenigan Club.....	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.

APPENDICE No. 50.

LISTE des Garde-chasse de la Province de Québec, pour les douze mois expirés le 30 juin 1886, etc.

J. N. PROULX, Surintendant, D.T.C., Québec.

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
John Poupore.....	10 juin 1884.....	Ottawa.....	Vict., ch. 25, section 22.)
D. Tassé.....	do.....	Montréal.....	Division de l'Ottawa Supérieur.
Elie Lacerte.....	13 octobre 1886.....	Trois-Rivières.....	" l'Ottawa Inférieur.
L. Farwell.....	28 mai 1886.....	Robinson.....	Agence de St Maurice et Seigneurie du Cap de la Magdeleine.
O. B. Kemp.....	10 juin 1884.....	Waterloo.....	" St François.
Ant. Gagnon.....	do.....	Arthabaskaville.....	" Magog
W. H. B. C. DeLery.....	24 octobre 1885.....	St. François.....	" Arthabaska
Eug. Renault.....	10 juin 1884.....	Montmagny.....	" Chaudière.
F. F. Gagnon.....	do.....	Rivière du Loup (en bas).....	" Grandville.
Geo Sylvain.....	do.....	Rimouski.....	" Rimouski (partie ouest.)
A. Fraser.....	15 août 1885.....	Matane.....	" " (partie est.)
W. Maguire.....	10 juin 1884.....	New Carlisle.....	" Bonaventure.
Louis Roy.....	do.....	Cap Chatte.....	" Gaspé (partie ouest.)
W. H. Annett.....	do.....	Bassin de Gaspé.....	" " (partie est.)
J. O. Tremblay.....	do.....	Chicoutimi.....	" Lac St. Jean (partie est.)
C. H. Duberger.....	do.....	Tadoussac.....	" Saguenay
J. A. J. Kane.....	do.....	Malbaie.....	" " (partie ouest.)
J. E. Boily.....	do.....	Québec.....	" St. Charles.
W. Clarke.....	do.....	Bryson.....	" Coulonge (partie).
Robt. W. Farley.....	26 mai 1886.....	Hull.....	" Gatineau
Geo. Audet.....	30 mars 1886.....	Roberval.....	" Lac St. Jean (partie ouest.)
J. B. Delfausse.....	10 juin 1884.....	Joliette.....	" L'Assomption (partie).
Chs. J. Marchand.....	do.....	St. Agathe des Monts.....	" L'Assomption et Petite Nation (partie).
Jos. Comeau.....	do.....	Maniwaki.....	" Gatineau et Coulonge (partie).
E. J. Milne.....	do.....	Lévis.....	Cantons Coltraine, Thetford, Broughton, Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer.
J. E. Cayonette.....	do.....	Ste. Claire.....	Cantons Frampton, Standon, Cranbourne, Ware, Langevin, Watford.
Eusèbe Couture.....	do.....	N. Dame de Buckland.....	Agence de Montmagny (partie ouest).
Elie Chouinard.....	do.....	St. Aubert.....	" " (partie est.)

Lathus Pelletier.....	10 juin 1884	St. Arsène.....	Agence de Grandville (partie ouest).
Jules Belanger.....	11 janvier 1887	Ile Verte.....	" (partie centre)
Frs. Pelletier.....	10 juin 1884	St. Arsène.....	" (partie est).
Dr. J. P. Pelletier	do	Matane.....	Rimouski (partie centre).
Vital Roy.....	do	St. Fabien.....	" (partie est).
Hilary Roy.....	do	St. Anaclet.....	" (partie ouest).
Jos. Beaulieu.....	do	Rimouski.....	Le long du chemin de fer Intercolonial
Johnny Jocas.....	23 décembre 1886	Matane.....	Division de Matane.
Octave Martin.....	10 juin 1884	New Richmond	Agence de Bonaventure (partie ouest).
James Robertson.....	do	New Carlisle	" (partie centre).
Amos Hall.....	do	Ste. Anne des Monts	" (partie est).
Albert Dugas.....	do	Petit Pabos	Gaspé (partie ouest).
James Jones.....	do	Chicoutimi	" (partie est).
Jos. Gauthier dit Larouche	13 septembre 1885	Grande Baie	Lac St. Jean (partie nord).
Joseph Jean.....	10 juin 1884	Canton Normandin.....	" (partie est).
Alp. Laliberté.....	do	St. Gédéon.....	" (parties N O, S.E. et sud).
Jérôme Duchesne.....	29 novembre 1886	Port au Persil.....	" (partie N.E.)
John McLaren.....	10 juin 1884	Mille Vaches	Comté de Saguenay (partie à l'ouest Rivière Sault-au-Mouton).
J. A. Puize.....	do	Valcartier	" (partie à l'est Rivière Sault-au-Mouton).
Ulric Gauvreau.....	do	N. D. des Anges	St. Charles (partie est).
Jos. Bellenger.....	do	Allumette Island	" (partie ouest).
S. J. Poupore.....	do	Ottawa	Division de l'Ottawa Supérieur (partie ouest et nord-ouest).
Jas. McCool.....	do	Maniwaki	" (partie centre et sud).
Mathias Joanis.....	do	Bristol	" (partie N.E.).
Andrew Grant.....	do	Wright	" (partie centre et sud-est).
Benj. Bainbridge.....	do	Thurso	" (partie S.E.)
J. A. Cameron.....	do	Grenville	" (partie ouest).
A. B. Filion.....	do	St. Jean de Matha.....	Comté d'Argenteuil.
Ed. Lessard.....	do	St. Paulin.....	Comté de Terrebonne et L'Assomption.—Comtés de Berthier, Joliette, Montcalm (parties de).
Dr. Wm. Ferron.....	do	do.	Comté de St. Maurice.
S. Boucher.....	do	St. Flore.....	" Maskinongé (partie de).
J. B. G. Lajoie.....	do	Sherbrooke.....	" St. Maurice (partie est).
P. W. Négie.....	do	Paquetteville	Comtés de Richmond, Compton.—Beauce (parties de).
David Dragon.....	do	Stanford	Comtés de Compton, Clifton, Auckland, Hersford.
Jérémie Demers.....	do	Garthby	Comté d'Arthabaska.
Auguste Grenier.....	do	St. Adrien de Ham Nord..	Comtés de Wolfe, Drummond, et Mégantic (parties de).
Phidime Pichet.....	do	St. Joseph (Beauce)	" " "
Alfred Lefourneau.....	11 juillet 1884	Lambton	Agence de la Chaudière (partie N. E.)
Ls. Nap. Audet.....	do	N. D. Aux. de Buckland..	" (partie S. O.)
H. Lamontagne.....	29 janvier 1885	Drummondville	" Montmagny (frontière.)
Robert Brack.....	do	Melbourne	Comté Drummond.
Jas. Mairs.....	do	Ste. Anne de la Pérade...	Comté Richmond.
A. R. Lafèche.....	19 janvier 1886		Seigneurie de Batiscan.

APPENDIX No. 50.—*Suite.*

(En vertu de 47 Vict., ch. 25, section 18.)

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
J. O. Goulet	12 juin 1882	Québec	Villes de Québec et de Lévis, et Banlieues et Comté de Québec.
J. Bolger	5 mai 1883	do	"
D. McCarthy dit Rosa	1 février 1884	do	"
Jos. Lambert	22 mars 1884	Trois-Rivières	Ville et District des Trois-Rivières.
Arthur Galy	12 juin 1882	Montréal	"
J. B. Seers	do	do	"
John Morris	do	St. Lambert	Comtés de Chambly, Laprairie, et Napierville.
Chs Pépin	11 août 1884	Montréal	"
A. E. Gervais	12 juin 1882	Contrecoeur	"
Joseph Lesage	do	St. Léon	Verchères.
Antoine Duchaine	do	St. Étienne des Grès	Maskinongé.
Jos. Thibault	do	St. Urbain	St. Maurice, etc.
W. Dorion	12 juin 1882	Village de l'Assomption	Charlevoix et Montmorency (est de St. Tite).
A. Fairbairn	do	Wakefield	Berthier et L'Assomption (partie de).
G. Poirier	do	St. Zotique	Ottawa.
André Arseneau	do	St. Charles de Caplan	Soulanges (partie de).
D. Bédard	do	Canton Lochaber	Bonaventure (partie de).
C. Barbeau	do	Ottawa	Cantons Buckingham et Lochaber.
R. H. Whitton	8 janvier 1887	St. Valentin d'Iberville	"
Ths. Desroches dit Brien	12 juin 1882	Pointe-aux-Trembles	Districts de Bedford, Iberville et St. Hyacinthe.
François Duchesne	do	Godbout	"
J. F. Picotin	do	Drummondville	Comté de Saguenay (partie de).
James Mohr	do	Quio	Comté de Drummond
David Ralitt	28 avril 1879, O. C.	Lachute	"
David Baker	23 août 1882	Dundee	Pontiac (partie de).
Jos. Laurent	29 septembre 1882	St. François	Argenteuil et Ottawa (parties de).
Roger Hébert	26 octobre 1882	Beauharnois	Huntingdon (partie de).
O. Lacoursière	19 décembre 1882	St. Tite	Yamaska, etc.
Ant. Dion	4 avril 1884	Ile Verte	Beauharnois (partie de).
Joachim Laberge	1 juin 1883	Chateaugay	Champlain.
Peter Matheson	21 janvier 1884	Canton Whitton	Paroisse de l'Ile Verte.
			Comtés de Chateaugay et Beauharnois (parties de).
			District du Lac Mégantic.

F. A. Poston.....	13 juin 1884.....	Lévis.....	Ville et Comté de Lévis.
Evremont Bernier.....	do.....	Cap St. Ignace.....	P paroisse du Cap St. Ignace.
John Nelson.....	29 août 1884.....	Montreal.....	Province de Québec.
Wm. Parker.....	do.....	".....	"
Geo. W. Ahern.....	do.....	".....	"
Geo. H. Mathews.....	do.....	".....	"
W. H. Rintoul.....	do.....	".....	"
Jean Gauvreau, sr.....	30 août 1884.....	Masham Mills.....	Cantons de Masham, Aldfield, Onslow, Low et Wakefield.
John Groudin.....	13 septembre 1884.....	Le Bale du Fabre.....	Comté de Yamaska, etc.
Is. Rocheleau.....	28 octobre 1884.....	St. Esprit.....	Paroisses de St. Esprit et Ste. Julienne.
John Kelly.....	4 novembre 1884.....	Beauharnois.....	Comtés de Chateauguy, Beauharnois et Huntingdon.
Eugene O'Sullivan.....	10 novembre 1884.....	Québec.....	District de Québec.
Elie St. Maurice.....	10 décembre 1884.....	Ile Perrot.....	Comté de Vaudreuil.
Wm. Ccsgrove.....	23 mars 1885.....	Hathaway.....	Comté de Pontiac et territoire non-subdivisé.
Théobald Jouineau.....	11 février 1886.....	St. Mathieu.....	Comté Champlain (partie de).
Filarome Jouineau.....	do.....	".....	" (partie de).
Jean Drolet.....	7 mai 1886.....	Rivière à Pierre.....	" " et Québec (partie de-).
Chs. E. Levey.....	25 mai 1886.....	Montreal.....	Province de Québec.
Thom. Brownly.....	do.....	Vaudreuil Station.....	"
Wm. Morris.....	3 décembre 1886.....	Dundee.....	"

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire

APPENDICE No. 51.

LISTE des Clercs surnuméraires employés dans le Département des Terres de la Couronne, pendant les douze mois expirés le 30 juin 1886.

Nom.	Emploi.	Date de la nomination.	Salaire.	Remarques.
J. N. Proulx.....	Secrétaire de l'Asst. Commissaire T.C.	1886, Avril..	\$100 par année	
M. J. Morrison...	Sténographe et Secrétaire du Commissaire T. C ...	1884, Fév. 1.	\$420 par année	
M. J. Morrison.....	Clerc.....	1884, Fév. 1.	\$300 par année	
Wm. Delaney.....	Clerc.....	1885, Mars 23..	\$1.50 par jour.....	
James M. Hall.....	Clerc.....	1885, Mars 5..	\$1.50 par jour.....	
Gustave Rinfret....	Dessinateur	1883, Déc. 1 ...	\$150 par année.....	
T. Lemoine.....	Clerc.....	1885, Avril 17..	\$1.50 par jour.....	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1886.